

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 10571

Mardi 29 Juillet 2025

Recommandations notoires de la CIJ au service du climat

*Une opportunité allant dans
le sens de la politique verte
adoptée par le Maroc*



Page 3

Crash d'un avion d'entraînement des Forces Royales Air au niveau de l'aéroport de Fès-Saïss

Un avion d'instruction de type Alphajet, destiné à la formation des pilotes, s'est écrasé, lundi à 08H48 au niveau de l'aéroport de Fès-Saïss, entraînant la mort de deux officiers des Forces Royales Air de grades commandant et capitaine.

Les défunts étaient en mission d'entraînement avant que l'accident ne se produise dans des circonstances indéterminées, indique un communiqué de l'Etat-major général des Forces Armées Royales, ajoutant qu'une commission d'enquête a aussitôt été diligentée pour déterminer les causes de l'accident.

Les Forces Armées Royales expriment leur solidarité et leurs condoléances aux familles des défunts et à leurs proches, conclut la même source.



Le destin vide ou vivant des institutions

Par Abderrazak Hamzaoui

Page 6



Ulrich Boris
Ntounda
*Le Maroc peut
briller à la CAN
2025 et faire
rêver au
Mondial 2030*

Page 22

Un colloque pour mettre l'accent sur l'importance d'approches innovantes pour valoriser le rôle de la diaspora marocaine



Des experts, universitaires et acteurs associatifs, réunis samedi à Fès dans le cadre d'un colloque, ont souligné l'importance d'adopter des stratégies et approches novatrices afin de tirer profit des compétences marocaines et arabes établies à l'étranger et mobiliser leur potentiel.

A ce propos, le président de l'Organisation internationale de la société civile pour les valeurs de citoyenneté, de développement et de dialogue, Mustapha Zebakh, a insisté sur la nécessité d'élaborer une stratégie nationale globale, impliquant la société civile, les institutions officielles et la diaspora, afin de valoriser cette catégorie et de lui permettre de contribuer activement au

développement du pays.

M. Zebakh, également rapporteur général de l'Académie du Royaume du Maroc, a relevé que les compétences marocaines à l'étranger constituent un "patrimoine intellectuel" qu'il convient de préserver et de valoriser, ajoutant qu'elles représentent des réservoirs de savoir, de créativité et d'expertise.

De son côté, Mohamed Senoussi, président du Conseil marocain des affaires étrangères et expert en intelligence économique, a mis en avant l'importance d'encourager le retour des compétences au pays afin qu'elles participent à son essor.

Il a insisté sur l'adoption d'une nouvelle approche consistant à faire des compé-

tences de la diaspora des partenaires à part entière dans la prise de décision et des acteurs clés du développement, notant que "plus de 700.000 cerveaux marocains établis à l'étranger représentent un capital symbolique et souverain qui transcende les frontières".

Pour sa part, Hassan Abiaba, enseignant à l'Université Hassan II de Casablanca et président du Centre Ibn Battouta des études scientifiques et stratégiques, a mis en relief le rôle multidimensionnel joué par la diaspora marocaine, la considérant comme un acteur "fondamental et stratégique".

Il a plaidé pour un accompagnement culturel des Marocains du monde et pour le

renforcement de leur attachement à l'identité et à la culture nationales, à travers l'encadrement culturel et éducatif, la promotion des valeurs nationales et la valorisation de la culture comme levier de cohésion et d'appartenance.

Mohamed Bouzafra, doyen de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Fès, a insisté sur l'importance d'une réforme législative et institutionnelle en tant que levier essentiel pour tirer profit des compétences de la diaspora.

Il a souligné que les nouveaux défis du développement au Maroc, à la lumière des grandes mutations enregistrées au cours des dernières années, exigent une mobilisation globale des ressources nationales, partout où elles se trouvent, conformément aux hautes orientations Royales appelant à l'intégration des compétences migrantes dans les chantiers nationaux, que ce soit par le retour ou par le partenariat à distance.

Quant au secrétaire général de l'Association Fès-Saïs, Abdenbi Sbai, il a noté que ce colloque, organisé à l'occasion du 26e anniversaire de la Fête du Trône, constitue une étape importante pour plaider la cause des compétences marocaines à l'étranger, sous un angle à la fois académique et de développement.

Il a ajouté que l'Association Fès-Saïs œuvre à l'élaboration d'une nouvelle feuille de route, dont les résultats seront publiés dans un ouvrage scientifique proposant diverses pistes pour tirer parti de cette richesse humaine.

Placée sous le thème "Stratégies de valorisation des compétences marocaines et arabes établies à l'étranger", cette rencontre est initiée par l'Organisation internationale de la société civile pour les valeurs de citoyenneté, de développement et de dialogue et le Conseil marocain des affaires étrangères, en partenariat avec l'Association Fès-Saïs.

La diplomatie parallèle au service des différentes causes nationales

La diplomatie parallèle et son rôle dans la défense des différentes causes nationales, ont été au centre d'un colloque organisé, samedi à Zagora, en marge de la 4ème Rencontre annuelle des Marocains résidant à l'étranger (MRE).

Ce colloque ayant réuni un arc-en-ciel de chercheurs, d'experts et d'universitaires, a été l'occasion d'engager des débats, des analyses approfondies et des éclairages sur le rôle de la diplomatie parallèle et des MRE dans la défense des différentes causes nationales, et de plaider en faveur de la promotion d'un discours porté par les MRE à même de contribuer à relever les défis régionaux et internationaux.

Dans ce cadre, les intervenants ont souligné l'importance du rôle de la diaspora marocaine en tant que force de proposition et de concertation et pilier essentiel de la défense des causes nationales notamment par les voies juridiques et humanitaires.

Ils ont également appelé à promouvoir davantage les canaux de communication avec les acteurs de la société civile, afin de renforcer le rang national et de promouvoir l'image du Royaume sur la scène internationale.

Les mutations régionales et internationales re-

quièrent, ont-ils relevé, le développement d'outils de diplomatie parallèle et le renforcement de la coordination entre les différentes parties prenantes, dans le cadre d'une vision intégrée favorisant l'engagement effectif des Marocains de l'étranger dans la défense des constantes nationales.

A l'issue de ce colloque, les participants ont été unanimes à souligner la nécessité de soutenir les talents marocains à l'étranger, de favoriser le réseautage avec les acteurs nationaux, et d'accélérer le rythme de la formation dans les domaines du droit international, des droits de l'Homme et de la diplomatie publique.

Initiée par l'Association Zagora pour l'immigrant, en partenariat avec plusieurs partenaires institutionnels, la 4ème Rencontre annuelle des Marocains résidant à l'étranger (MRE) tenue du 25 au 27 juillet dans la commune d'Ait Ouallal (province de Zagora), est placée sous le thème "Les MRE au service des causes nationales".

Cette édition a pour objectifs de renforcer les liens entre la communauté de l'étranger et la mère patrie, de mettre en lumière ses efforts au service des causes nationales, et de mettre en exergue le rôle des MRE en matière de développement.

Ouverture du deuxième bilan de l'UNFSS+4

Les travaux du deuxième bilan du Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS+4) ont débuté lundi à Addis-Abeba, avec la participation du Maroc.

Le Royaume est représenté à ce sommet par une délégation conduite par le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Ahmed El Bouari et comprenant notamment l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'Union africaine (UA) et la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi.

S'appuyant sur la dynamique du Sommet sur les systèmes alimentaires 2021 (UNFSS) et du premier bilan en 2023 (UNFSS+2), cet événement permettra de réfléchir aux progrès mondiaux en matière de transformation des systèmes alimentaires, de renforcer la responsabilité et de débloquer des investissements pour accélérer l'action en faveur des objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030.

A seulement cinq ans de 2030, l'UNFSS+4 est un moment crucial pour réfléchir aux efforts nationaux, explorer des solutions et mobiliser les parties prenantes en faveur de systèmes alimentaires durables, résilients et inclusifs, selon les organisateurs.

Le Sommet sur les systèmes alimentaires 2021 (UNFSS) a positionné les systèmes alimentaires comme un levier clé pour le programme de développement durable. Cependant, les défis géopolitiques, les conflits en cours et la crise climatique ont entravé les progrès. L'UNFSS+4 vise à relever ces défis en renforçant les engagements pris lors des sommets précédents, en alignant les priorités mondiales et en accélérant les solutions pratiques.

L'UNFSS+4 a ainsi pour objectif de réfléchir aux réalisations et d'identifier les enseignements tirés, tout en analysant les facteurs qui ont permis de réussir dans divers contextes, ce qui permettra de comprendre les lacunes et d'adapter les solutions transformatrices.

Recommandations notoires de la CIJ au service du climat

Une opportunité allant dans le sens de la politique verte adoptée par le Maroc



Nouveaux engagements pour le Maroc en matière de lutte contre le changement climatique. En effet, le Royaume devrait à l'avenir prévoir obligatoirement des mesures « appropriées », « conséquentes », « rapides » et « durables » pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Et il devrait aussi coopérer en matière de financement, de transfert de technologies et de soutien aux pays les plus vulnérables. C'est ce qui ressort d'un avis consultatif rendu public, mercredi dernier, par la Cour internationale de justice (CIJ).

Les fondamentaux

Selon Gabriel Ajabu Mastaki, doctorant en sciences juridiques à l'UCLouvain et chercheur au Centre Charles De Visscher pour le droit international et européen, Equipe Droits et Migration, cet avis de la Cour internationale de justice met concrètement en lumière trois fondements normatifs essentiels qui structurent la réponse juridique au changement climatique. « Il y a, d'abord, l'obligation de prévenir les dommages significatifs à l'environnement. Cette obligation est désormais reconnue comme une règle coutumière du droit international, ce qui signifie qu'elle s'impose à tous les Etats, même sans traité spécifique. La Cour précise que cette responsabilité s'étend explicitement au système climatique mondial, définissant le climat comme un bien commun mondial. Les Etats ont donc un devoir rigoureux d'agir avec diligence — une diligence qualifiée de stricte — impliquant la mise en place et l'application constante de mesures concrètes, efficaces et adaptées pour empêcher toute dégradation im-

portante. Cette vigilance doit s'exercer à chaque étape : de la planification à l'action, en passant par le suivi et l'évaluation des impacts, afin de limiter autant que possible les risques pour l'environnement et les générations futures ».

« Ensuite, ajoute-t-il, le devoir de coopération entre Etats. Reconnu lui aussi comme une norme coutumière, ce devoir découle principalement des principes stipulés dans la Charte des Nations unies et est renforcé dans divers instruments environnementaux internationaux. Face à un défi global tel que le changement climatique, qui ne connaît pas de frontières, la coopération devient non seulement nécessaire, mais impérative. La Cour souligne que la collaboration entre les Etats — que ce soit par le partage d'informations, la coordination des politiques ou l'appui technique et financier — est un pilier indispensable d'une réponse mondiale cohérente, efficace et équitable ».

« Enfin, affirme-t-il, la reconnaissance implicite du principe de non-refoulement dans le contexte climatique. Il s'agit là d'une évolution majeure puisque la Cour a examiné comment le principe fondamental de non-refoulement — qui interdit le renvoi forcé d'une personne vers un pays où il pourrait y avoir des atteintes graves à ses droits humains — doit être interprété face aux impacts du changement climatique. La Cour observe que les phénomènes liés au dérèglement climatique, tels que la montée du niveau des mers, les catastrophes naturelles ou la dégradation des conditions de vie, peuvent mettre en danger la vie, la santé, voire la dignité des individus. Par conséquent, renvoyer une personne vers un environnement devenu hostile ou dangereux pourrait engager la responsabilité internationale de l'Etat demandeur

de son renvoi. Ce principe étend ainsi la protection des droits humains en intégrant les menaces environnementales comme facteurs déterminants dans les situations d'asile ou de protection internationale ».

Fertilisation croisée

Gabriel Ajabu Mastaki soutient, en outre, que « l'avis rendu par la Cour internationale de justice établit un dialogue fécond avec l'avis consultatif du Tribunal international du droit de la mer (TIDM), opérant ce que l'on peut qualifier de « fertilisation croisée » entre les deux juridictions internationales. Cette démarche vise à construire une lecture systémique et cohérente du droit international face à la crise climatique, prenant en compte la complexité et l'interdépendance des enjeux ».

Concrètement, poursuit-il, la CIJ s'appuie sur les analyses, principes et conclusions novateurs posés par le TIDM, notamment sur la notion d'« obligation de diligence » dans la prévention des dommages environnementaux, le rôle structurant du devoir de coopération entre Etats et l'importance de la préservation des biens communs comme les océans et l'atmosphère. En intégrant la jurisprudence et les normes issues du droit de la mer, la CIJ élargit ainsi le spectre de la responsabilité internationale à la dimension climatique globale ».

Opportunité

Pour Mohamed Chaoui, spécialiste des politiques publiques, le Maroc a été l'un des pays du Sud les plus engagés dans la ratification des principaux traités climatiques (Convention-

cadre de l'ONU, Protocole de Kyoto, Accord de Paris) et se distingue par des objectifs nationaux ambitieux. Selon lui, « l'avis de la CIJ, qui renforce la portée juridique des obligations climatiques, va consolider la stratégie marocaine déjà tournée vers le respect du droit international environnemental et l'intégration des normes internationales dans sa législation ». Et d'ajouter que « la législation marocaine va continuer de s'aligner sur les normes internationales : réforme des normes environnementales, du suivi et de l'évaluation, transparence des contributions nationales (NDC) et accent sur la responsabilité partagée et différenciée ». La coopération avec des partenaires internationaux et régionaux (UE, ONU, Afrique) sera également renforcée, notamment pour la recherche, le financement vert et la formation.

Notre interlocuteur estime que « l'avis de la CIJ pourrait être une opportunité pour le Maroc pour renforcer sa voix dans les débats sur la justice climatique : faire valoir la responsabilité accumulée des pays historiquement pollueurs et réclamer davantage de financements pour l'adaptation et la compensation des pertes et dommages ». « Le Royaume, tout en affirmant son exemplarité, plaidera pour une solidarité internationale active afin de soutenir ses propres efforts et ceux du continent africain », souligne-t-il. Et de conclure : « Sur la scène internationale, le Maroc utilisera probablement l'avis de la CIJ pour appeler à plus de coopération Sud-Sud et Nord-Sud sur le climat ; protéger ses intérêts dans les négociations sur les ressources naturelles et le commerce vert et encadrer juridiquement ses politiques migratoires et énergétiques dans le respect des nouvelles normes climatiques ».

Hassan Bentaleb

SPECIAL La Chaire des études marocaines à l'Université Al-Qods célèbre la Fête du Trône

L'Université Al-Qods a abrité samedi une rencontre organisée dans le cadre du programme académique de la Chaire des études marocaines, à l'occasion de la célébration de la Fête du Trône, en présence de responsables et d'universitaires marocains et palestiniens.

Placée sous le thème "La Fête du Trône au Royaume du Maroc : entre traditions et ambitions de réforme et de modernisation", cette rencontre s'est déroulée en présence, notamment, de l'ambassadeur du Maroc en Palestine, Abderrahim Meziane, du directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, Mohamed Salem Cherkaoui, et de la présidente de la Chaire, Safa Nasser Eddine.

Dans une allocution prononcée au nom du président de l'Université, le vice-président chargé des affaires académiques, Ahmed Al-Qutb, a exprimé sa fierté de la création de la Chaire des études marocaines qui constitue une plateforme pour le renforcement des relations scientifiques et culturelles entre la Palestine et le Maroc.

M. Al-Qutb a salué, par là même, la participation de responsables et d'universitaires marocains à cette rencontre qui offre aux étudiants et enseignants palestiniens l'opportunité de découvrir davantage le Royaume du Maroc, ses institutions, son histoire, ses figures emblématiques ainsi que sa littérature et ses arts, objectifs fondamentaux portés par la Chaire.

Pour sa part, M. Cherkaoui a souligné que la création de cette Chaire vient renforcer la présence

académique du Maroc en Palestine, dans le cadre du dispositif institutionnel mis en place par le Royaume à Al-Qods, notamment le Centre culturel marocain (Bayt Al-Maghrib) dans la vieille ville, l'Observatoire "Arribat" pour l'observation, le suivi et l'évaluation à Sheikh Jarrah et le Centre de recherches et d'études "Bayt Al-Maqdis" qu'abrite le siège de l'Agence à Rabat.

Ce dispositif intégré, a-t-il précisé, "reflète la présence historique du Maroc à Al-Qods et en Palestine, fondée sur des choix constants illustrant le véritable sens de solidarité qui fut jadis portée par les valeurs de lutte et de sacrifice et qui est aujourd'hui renouvelée à travers la connaissance et les sciences humaines et sociales, toujours au service de la cause juste des Palestiniens".

Dans son intervention à cette occasion, M. Meziane a évoqué la singularité du modèle marocain dans le renforcement de la continuité de l'État et le développement de ses institutions, en s'attardant sur la Fête du Trône et ses dimensions historique, politique, juridique et religieuse.

L'ambassadeur a également mis en exergue les efforts déployés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, en soutien à la cause palestinienne.

A son tour, Jamal Eddine Benaïssa, professeur de droit et expert marocain en gouvernance, s'est penché sur les transformations constitutionnelles et institutionnelles qu'a connues le Maroc au cours des deux dernières décennies à travers les fonctions des pouvoirs législatif, exécutif et ju-



diciaire, mettant en exergue les apports de la Constitution de 2011, notamment en matière de renforcement des mécanismes de reddition des comptes et de consécration de la démocratie participative.

La participation de responsables et d'universitaires marocains à cette rencontre reflète la solidarité du Maroc envers les Palestiniens, a souligné M. Benaïssa, notant que la création d'une Chaire marocaine à l'Université Al-Qods permettra aux chercheurs marocains de contribuer à l'édification d'un pôle de recherche scientifique porteur de la vision du Royaume en matière de soutien à la cause palestinienne, érigée par Sa Majesté le Roi en priorité nationale, au même titre que la question de l'intégrité territoriale.

Pour sa part, Mme Nasser Ed-

dine a indiqué que cette initiative, fruit d'un partenariat avec l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif et l'Association du Centre culturel marocain (Bayt Al-Maghrib) à Al-Qods, représente une étape stratégique dans le renforcement des liens académiques et culturels unissant la Palestine et le Maroc.

Cette rencontre scientifique, a-t-elle poursuivi, témoigne de l'intérêt commun porté à l'ouverture de nouvelles perspectives de recherche consacrées à la mise en lumière de l'expérience marocaine en matière de réformes constitutionnelles et politiques, à la faveur des avancées majeures accomplies sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Cette rencontre scientifique, a-t-elle poursuivi, illustre l'intérêt partagé pour l'ouverture de nouvelles perspectives de recherche axées sur l'expérience marocaine

en matière de réformes constitutionnelles et politiques, notamment à la lumière des avancées majeures réalisées sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Et d'ajouter que la Chaire des études marocaines compte lancer une série de conférences et de programmes de recherche pour favoriser une meilleure compréhension mutuelle des enjeux sociaux, économiques et scientifiques et promouvoir le dialogue culturel entre les deux peuples frères.

Avant l'ouverture des travaux de la rencontre, les participants avaient visité une exposition présentant les projets et les publications de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, dans le but d'éclairer les étudiants et les enseignants sur les différents programmes menés par l'Agence et leur impact sur les Maqdessis.

Jean-François Ndongou: Sous la conduite de SM le Roi, le Maroc a accompli des réalisations substantielles dans plusieurs domaines



Le Royaume du Maroc a accompli, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, des réalisations substantielles et importantes dans plusieurs

domaines, a affirmé le Président de l'Assemblée nationale du Gabon, Jean-François Ndongou.

Dans une déclaration à la MAP à l'oc-

casion de la glorieuse Fête du Trône, M. Ndongou a souligné que depuis l'accession de Sa Majesté le Roi au Trône, le Maroc a connu un développement tous azimuts et réalisé des avancées remarquables, précisant que le Souverain a engagé une politique ambitieuse de réformes structurelles visant à faire du Royaume un acteur clé aux niveaux régional, continental et international.

"Le développement qu'a connu le Maroc sous la conduite de SM le Roi est vraiment très remarquable. Nous sommes fiers de ce qui a été réalisé par le Maroc dans tous les domaines", a-t-il dit, précisant que ce développement se manifeste notamment dans les secteurs économique, agricole, énergétique, social, sportif et culturel, ainsi qu'au niveau des infrastructures.

Le Maroc dispose d'infrastructures ferroviaires, routières et portuaires modernes qui sont parmi les meilleures en Afrique, a expliqué M. Ndongou, mettant en avant la

modernisation du réseau ferroviaire, notamment la Ligne à Grande Vitesse, première ligne du genre en Afrique.

Pour le responsable gabonais, l'une des principales illustrations de ce progrès qu'a connu le Royaume est aussi le Port Tanger-Med, devenu parmi les meilleures infrastructures portuaires du monde.

"Ce hub logistique contribue grandement à l'intensification de la coopération entre les pays africains dans le domaine portuaire", a-t-il précisé.

M. Ndongou a, par ailleurs, salué les initiatives Royales pionnières en faveur du développement du continent africain, notamment l'Initiative Royale visant à favoriser l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique, ainsi que le Projet du Gazoduc Africain Atlantique, ce qui témoigne, a-t-il dit, de l'engagement ferme du Royaume envers la stabilité, le progrès et la prospérité de l'Afrique.

SPECIAL

Wafâa Jemali : *L'aide sociale directe, incarnation de la justice sociale voulue par Sa Majesté le Roi*



Le chantier de l'aide sociale directe marque une avancée majeure sous le Règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, au service de la justice sociale et de la dignité des citoyens, a affirmé la directrice générale de l'Agence nationale du soutien social (ANSS), Wafâa Jemali, notant que ce chantier instaure un modèle marocain pionnier dans le domaine de la protection sociale.

Mme Jemali a relevé, dans une déclaration à la MAP, que la réussite de ce chantier exige une mobilisation collective continue afin de la promouvoir en un levier efficace d'autonomisation, tout en consolidant la position du Maroc parmi les pays avancés en matière de développement humain.

Dans ce sens, elle a rappelé que le discours que Sa Majesté le Roi a adressé au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la session législative d'octobre 2023 constitue un cadre de référence pour la mise en œuvre du chantier de l'aide sociale directe, en fixant des objectifs précis et clairs, visant l'amélioration des conditions de vie des catégories vulnérables, la réduction des disparités sociales et le renforcement de l'équité territoriale.

Mme Jemali a ainsi indiqué que l'État a mené une transformation qualitative en matière de soutien social, grâce à l'adoption d'un système unifié de ciblage et de vérification de l'éligibilité des familles bénéficiaires, de manière à garantir l'équité dans la répartition des aides.

Cette transformation, a-t-elle poursuivi, a été accompagnée d'une mobilisation financière exceptionnelle, avec une enveloppe de 25 milliards de dirhams

pour l'année 2024, consacrée au versement d'allocations mensuelles directes au profit de quatre millions de familles, bénéficiant ainsi à environ 12 millions de citoyens, soit un tiers de la population du Royaume.

Selon la DG de l'ANSS, ces aides sont distribuées en faveur de 4 millions de ménages. Parmi eux, 2,5 millions de ménages ont à leur charge plus de 5,5 millions d'enfants, lesquels reçoivent les allocations familiales jusqu'à l'âge de 21 ans.

En outre, 1,5 million de familles reçoivent des aides forfaitaires directes, à fait savoir Mme Jemali, précisant que les ménages bénéficiaires prennent à leur charge près de 1,4 million de personnes âgées, tout en intégrant de larges franges de familles en situation de précarité, notamment 400.000 veuves, dont près de 90.000 qui assurent la prise en charge de plus de 150.000 orphelins.

Depuis son lancement l'année dernière, ce chantier stratégique Royal repose sur les principes de bonne gouvernance, d'efficacité et de transparence, ce qui a permis au Maroc, grâce aux Hautes Orientations Royales, de se hisser au rang des pays pionniers en matière de protection sociale, s'est-elle félicitée, notant que le Royaume occupe désormais une position stratégique dans la conception et la mise en œuvre des politiques sociales, tant en termes d'efficacité de l'approche que de rapidité de sa mise en œuvre et d'audace de la réforme.

Pour Mme Jemali, ces acquis ont permis au Maroc de se positionner en tête des pays de la région ayant instauré un

système intégré de soutien direct, basé sur un ciblage précis et une gouvernance numérique et s'inspirant des meilleures pratiques internationales, tout en tenant compte des spécificités économiques et sociales nationales.

Avec cette approche, a-t-elle soutenu, le Royaume occupe désormais la deuxième place à l'échelle africaine et régionale en termes de part des allocations de soutien direct dans le produit intérieur brut, qui s'élève actuellement à 2%.

Nonobstant ces progrès notables, la DG de l'ANSS a relevé que le chantier de l'aide sociale directe est toujours en phase de mise en œuvre progressive, ce qui exige de passer d'un mécanisme d'octroi d'aides financières vers un levier stratégique d'autonomisation économique et sociale.

Cette évolution nécessite de relever trois défis majeurs, dont le premier consiste en la consolidation de la politique de proximité à travers une gestion territoriale et humaine du soutien social, ce qui suppose, a-t-elle affirmé, d'adapter l'aide sociale aux spécificités locales de chaque territoire et de porter une attention particulière à la dimension humaine dans la relation avec les bénéficiaires. La création des représentations territoriales de l'Agence permettra, selon elle, d'améliorer la qualité de service et de renforcer la confiance des citoyens.

Le deuxième défi réside dans l'impact qualitatif du soutien social dans la vie des familles bénéficiaires, a fait remarquer Mme Jemali, estimant que l'accroissement de cet impact nécessite de lier l'aide financière à des indicateurs clairs

d'amélioration de l'accès des bénéficiaires à l'éducation et à la santé, tout en veillant à renforcer leurs opportunités d'inclusion sociale, de manière à garantir un impact tangible et durable sur leur qualité de vie.

Quant au troisième défi, il se rapporte à la mise en œuvre des mécanismes efficaces d'accompagnement économique des familles, l'objectif étant de renforcer leur autonomisation en facilitant l'accès aux programmes d'accompagnement, de formation et d'orientation économique, en favorisant l'accès à des opportunités d'emploi décent et en développant leurs compétences entrepreneuriales pour atteindre une autonomie économique et sociale durable, a-t-elle indiqué.

Pour concrétiser cette vision, Mme Jemali a affirmé que l'ANSS, en tant qu'entité chargée de la mise en œuvre de ce chantier, œuvre à l'instauration d'un modèle intégré fondé sur un ciblage précis via le Registre Social Unifié, associé à des engagements sociaux définis en concertation avec les bénéficiaires et en coordination avec les secteurs concernés, tout en tenant compte des réalités économiques et de développement propres à chaque territoire.

Ce modèle repose sur une approche participative et intégrée associant l'ensemble des acteurs publics et partenaires, avec un suivi régulier des résultats et des impacts, outre la consécration d'une bonne gouvernance basée sur des garanties solides pour une gestion efficiente, conformément aux principes pronés par SM le Roi, à savoir la solidarité, la transparence et l'équité, a-t-elle conclu.

Le destin vide ou vivant des institutions

Le mythe ou le néant : Quand le récit sauve, trahit ou élève les institutions

Horizons

Dans un précédent article, (Libération du 23 juillet 2025), nous montrions comment l'institution, par le souffle du récit, reprenait voix et devenait pilier vivant du lien collectif. Aujourd'hui, il s'agit d'explorer ce fil invisible qui relie l'individu à l'institution, et comprendre comment une histoire juste, dense, intime, peut graver cette institution dans l'esprit et l'âme.

Les institutions ne tiennent debout que lorsqu'un souffle plus grand que leurs murs les traverse. Ce souffle, ce n'est ni une loi ni un règlement, ni un programme froid ni une procédure bien huilée. Ce souffle, c'est un récit. Un mythe. Une incarnation. Lorsqu'une institution devient chair dans l'imaginaire collectif, lorsqu'elle cesse d'être un bâtiment pour devenir une cause, une légende, une mémoire, alors elle commence à respirer. Et c'est dans ce souffle partagé que les individus se lèvent, non plus pour eux-mêmes, mais pour une finalité qui les dépasse.

Lorsqu'un mythe habite une institution, elle devient vivante. Elle n'est plus seulement là pour gérer, contrôler, maintenir l'ordre. Elle devient le prolongement d'une histoire à accomplir. Un récit sacré. Une mission à poursuivre. Le mythe transfigure le quotidien : le geste devient rituel, le service devient offrande, le travail devient engagement. Il donne un sens supérieur aux actes les plus simples, car il relie chaque action à une finalité qui dépasse le présent et les intérêts personnels. Le mythe appelle chacun à se dépasser. Il transforme le « moi » en « nous », et le « devoir » en « foi ». Il rend possible cette alchimie secrète où l'individu se fond dans le collectif, non par contrainte, mais par désir d'accomplir quelque chose de plus grand.

Voilà pourquoi il faut des mythes. Non pour fuir la réalité, mais pour lui donner sens. Quand une institution raconte quelque chose de plus grand, elle devient cet espace rare où l'homme peut s'oublier pour mieux se retrouver.

Lorsque le mythe de l'institution s'efface

Il arrive un moment, dans la vie des nations comme dans celle des individus, où le succès d'un projet, d'une institution, d'un rêve collectif, ne repose plus sur des règlements, mais sur ce que l'on croit. Et ce que l'on croit profondément, ce ne sont pas des consignes ni des objectifs chiffrés, ce sont des récits. Des mythes incarnés. Des histoires que l'on porte en soi comme on porte un serment, une appartenance. Ce sont eux qui tiennent les structures, qui redressent les volontés et qui font de l'exercice du pouvoir un acte de service plutôt qu'un abus d'autorité.

Lorsqu'un dirigeant met le succès de son organisation au-dessus de son propre intérêt, ce n'est pas parce qu'on lui a imposé une règle. C'est parce qu'un récit plus grand l'habite. Parce qu'il croit, au fond de lui, que ce qu'il sert est plus im-



portant que ce qu'il possède. Il se met au service d'un mythe : celui d'une organisation qui traverse le temps, qui transforme les vies, qui laisse une trace. Et ce mythe le guide, l'élève, l'éloigne de la tentation de l'égo.

C'est ce même souffle qui fait qu'un professeur devient le passage, le lien, le pont entre l'enfant et l'avenir. Ce n'est pas sa réputation qu'il cultive, mais la lumière de l'école, cette maison du savoir qui ne lui appartient pas mais qu'il honore par sa posture. Car il est animé par un mythe ancien : celui d'une école qui émancipe, qui protège, qui élève. Et c'est ce mythe qui place l'élève au centre, et non l'enseignant.

Lorsqu'un ministre se rappelle qu'il est d'abord serviteur, c'est qu'il a entendu, quelque part, le souffle du mythe fondateur de l'État : celui qui dit que gouverner, ce n'est pas jouir du pouvoir mais porter le poids du destin commun. Il agit alors non pour son image, mais pour la cohérence de la nation. Non pour durer, mais pour transmettre. Et ce mythe, même discret, même fragile, suffit parfois à sauver un pays du naufrage.

La justice, elle aussi, repose sur un récit sacré. Celui d'une balance tenue par une main impartiale, au-dessus des passions, au-dessus des pressions. Quand le juge oublie ses préférences, ses intérêts, ses liens, c'est qu'il se souvient qu'il est au service d'un idéal plus ancien que lui : celui de la justice comme horizon de paix, comme refuge des faibles. Il juge au nom d'un mythe, pas en vertu d'un ordre du jour.

Et sur les terres locales, dans les conseils communaux ou régionaux, là où les intérêts particuliers grondent comme des tambours, il faut un récit plus grand pour faire taire les appétits. Ce récit, c'est

celui d'un territoire comme bien commun, d'une population comme raison d'être. Quand ce mythe s'ancre, les élus cessent de se battre pour leurs parts : ils bâtissent ensemble un avenir qui les dépasse.

Même la famille, cellule intime, repose sur un mythe profond. Celui d'un foyer où l'amour protège, où les enfants grandissent en sécurité, où chacun donne plus qu'il ne reçoit. Quand ce mythe s'efface, le couple devient arène, les enfants deviennent dommages collatéraux. Mais quand il vit, même dans le silence, même dans les tensions, il rappelle que la famille ne se possède pas, elle se construit, jour après jour, dans l'effort d'un amour plus grand que soi.

Comment faire ancrer les mythes dans les esprits

Mais alors, comment faire pour que ces mythes s'ancrent dans les esprits ? Il faut les raconter. Encore et encore. Les incarner. Non par des slogans, mais par des gestes. Il faut que chaque institution retrouve sa voix, sa légende, son souffle. Que chaque dirigeant, chaque enseignant, chaque élu, chaque parent se sente dépositaire d'un récit à transmettre. Il faut bâtir des mémoires et réveiller les consciences. Le mythe n'est pas un mensonge : c'est une vérité qui traverse les générations, et qui donne à chaque acte ordinaire un goût d'éternité.

On inscrit les mythes dans les cœurs, dans les chairs, dans l'imaginaire. Pas par la force mais par la résonance. Pour qu'une institution s'impose durablement dans la mémoire collective, elle doit cesser d'être un bâtiment froid ou une entité abstraite. Elle doit devenir un récit, un visage, une promesse. Une chose que

l'on raconte, que l'on transmet, que l'on sent. Une chose à laquelle on croit.

Chaque institution porte en elle une genèse, un moment où des femmes et des hommes ont décidé de créer un espace pour protéger, transmettre, réparer ou construire. Une naissance, un acte de foi, un besoin vital, une réponse à une douleur ou un rêve collectif. C'est dans cette histoire fondatrice que naît l'adhésion.

Une institution ancrée est une institution incarnée. Elle est faite de celles et ceux qu'elle touche, sauve, éduque, soigne ou fait grandir. Il faut raconter leurs histoires et inspirer par l'exemple. Le dirigeant qui sert au lieu de dominer, le juge qui écoute avant de trancher, l' élu qui partage au lieu de prendre — ce sont eux qui écrivent les nouveaux récits. Le mythe se réinvente dans l'action juste. Chaque geste intègre ou courageux devient une pierre dans l'édifice symbolique de l'institution. Et chaque trahison de la mission en ébranle les fondations. C'est aussi ouvrir des espaces d'appropriation. Permettre aux citoyens, aux usagers, aux enfants, aux anciens de s'exprimer, de raconter leur propre lien avec l'institution, de dire leurs attentes, leurs douleurs, leurs espoirs. C'est ainsi que naît un "nous" autour d'elle, une communauté vivante, et non une clientèle passive. Et enfin, il faut ritualiser la mémoire. Célébrer les réussites. Se souvenir des épreuves traversées. Honorer ceux qui ont donné pour elle. Une institution sans mémoire est une coquille vide. Une institution qui se souvient est une maison habitée. L'esprit des peuples s'attache à ce qui est raconté, honoré, symbolisé. Car ce que l'on retient, ce n'est pas ce que l'on impose. C'est ce qui nous touche. Ce qui nous parle. Ce que l'on estime appartenir à notre propre histoire. Et lorsque l'institution devient cette chose familière, cette promesse fidèle, ce récit vivant que chacun peut transmettre, alors, elle est ancrée dans les âmes.

Les institutions ne vivent pleinement que lorsqu'elles incarnent une finalité plus grande que leurs mécanismes internes. Cette finalité ne peut être transmise que par des mythes incarnés : récits fondateurs, figures symboliques, visions partagées. Ce sont ces mythes qui mettent en mouvement les individus, qui leur donnent envie d'agir, de croire, de servir. Le défi contemporain est de redonner souffle à ces récits pour reconstruire des institutions vivantes, inspirantes, capables de fédérer les volontés autour d'un projet commun.



Par Abderrazak Hamzaoui

Email : hamzaoui@hama-co.net
www.hama-co.net



L'ONU se penche sur l'avenir menacé de la solution à deux Etats, israélien et palestinien



Poussée par la France et l'Arabie saoudite, l'ONU se penche depuis lundi sur l'avenir menacé de la solution à deux Etats, israélien et palestinien, au moment où la pression internationale sur Israël s'intensifie pour mettre un terme à la guerre à Gaza.

Après l'annonce jeudi du président français, Emmanuel Macron, qu'il reconnaîtra l'Etat palestinien formellement en septembre, la conférence convoquée par l'Assemblée générale des Nations unies, et coprésidée par Paris et Ryad, espère enclencher une dynamique en la matière.

Alors que la conférence semblait "vouée à l'insignifiance", "l'annonce de Macron change la donne", estime Richard Gowan, analyste à l'International Crisis Group. "D'autres participants vont réfléchir à la hâte pour savoir s'ils doivent aussi déclarer une intention de reconnaître la Palestine", déclare-t-il à l'AFP.

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a d'ailleurs affirmé dans un entretien à l'hebdomadaire *La Tribune* Dimanche que d'autres pays européens confirmeraient "leur intention de reconnaître l'Etat de Palestine" lors de la conférence, sans préciser lesquels.

Parmi les grandes puissances que la France

aimerait convaincre de sauter le pas figure le Royaume-Uni. Mais le Premier ministre britannique, Keir Starmer, a répété vendredi qu'une reconnaissance devait "s'inscrire dans un plan plus global". Tandis que l'Allemagne ne l'envisage pas "à court terme".

Selon le décompte et les vérifications de l'AFP, au moins 142 des 193 Etats membres de l'ONU – en comptant la France – reconnaissent désormais l'Etat palestinien proclamé par la direction palestinienne en exil en 1988.

En 1947, une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU avait décidé le partage de la Palestine alors sous mandat britannique, en deux Etats indépendants, l'un juif et l'autre arabe. L'année suivante, l'Etat d'Israël était proclamé.

Depuis plusieurs décennies, la grande majorité de la communauté internationale soutient le principe d'une solution à deux Etats, israélien et palestinien, vivant côte à côte en paix et sécurité.

Mais après plus de 21 mois de guerre à Gaza, l'extension de la colonisation israélienne en Cisjordanie et les velléités de responsables israéliens d'annexer ce territoire occupé, la crainte que la création d'un Etat palestinien ne soit physiquement impossible gagne du terrain.

D'où l'idée de cette conférence à laquelle

sont notamment attendus le Premier ministre palestinien, Mohammad Mustafa, et plusieurs dizaines de ministres du monde entier.

La réunion intervient à un moment où "la perspective de l'existence d'un Etat de Palestine n'a jamais été aussi menacée ni aussi nécessaire", a commenté Jean-Noël Barrot.

Au-delà de créer une dynamique pour la reconnaissance de l'Etat palestinien, la conférence se concentrera sur trois autres axes: la réforme de la gouvernance de l'Autorité palestinienne, le désarmement du Hamas et son exclusion de la gouvernance palestinienne, et enfin la normalisation des relations avec Israël par les Etats arabes qui ne l'ont pas encore fait.

Aucune annonce de normalisation avec Israël n'est attendue cette semaine, selon une source diplomatique française. Mais "pour la première fois, les pays arabes condamneront le Hamas et appelleront à son désarmement", a assuré M. Barrot.

La conférence "offre une opportunité

unique de transformer le droit international et le consensus international en un plan réaliste, et de prouver la détermination de mettre fin à l'occupation et au conflit une fois pour toute", a plaidé la semaine dernière l'ambassadeur palestinien à l'ONU, Riyad Mansour, en réclamant du "courage".

Israël et les Etats-Unis en revanche ne participent pas à la réunion, qui avait été reportée en juin en raison de la guerre en Iran.

Après le segment ministériel cette semaine, un sommet devrait suivre en septembre.

La pression internationale ne cesse de s'intensifier sur Israël pour mettre fin à la guerre à Gaza, déclenchée par les attaques du Hamas du 7 octobre 2023.

La catastrophe humanitaire dans le petit territoire ravagé devrait donc être au cœur des discours des représentants de plus de 100 pays annoncés à la tribune de lundi à mercredi, même si Israël a déclaré une pause des combats à des fins humanitaires dans certains secteurs.

António Guterres : *La faim ne doit jamais être utilisée comme une arme de guerre*

La faim ne doit jamais être utilisée "comme une arme de guerre", a lancé lundi le secrétaire général de l'ONU António Guterres, évoquant notamment les conflits en cours à Gaza et au Soudan.

"Les conflits continuent de propager la faim à Gaza, au Soudan et au-delà. La faim alimente l'instabilité et compromet la paix. Nous ne devons jamais accepter la faim comme une arme de guerre", a affirmé M. Guterres, en visioconférence au Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS) organisé en Ethiopie.

Dimanche, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a prévenu que les taux de malnutrition dans la bande de Gaza atteignent "des niveaux alarmants", avec un "pic de décès en juillet".

Sur les 74 décès liés à la malnutrition recensés depuis le début de l'année, 63 ont eu lieu ce mois-ci, dont 24 enfants de moins de cinq ans, un enfant de plus de cinq ans, et 38 adultes, a précisé l'organisme onusien.

Israël, qui assiège la bande de Gaza depuis le début de la guerre contre le Hamas le 7 octobre 2023, avait imposé début mars un blocus hermétique au territoire, très partiellement assoupli fin mai, qui a entraîné de très graves pénuries.

Le Soudan est de son côté plongé depuis avril 2023 dans une violente guerre civile entre l'armée, qui contrôle le centre, le nord et l'est du troisième plus vaste pays d'Afrique, et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) qui détiennent presque toute la région occidentale du Darfour.

Le conflit, qui a fait des dizaines de milliers de morts et forcé plus de 14 millions de personnes à fuir, à l'intérieur du pays comme à l'extérieur, a provoqué "la pire crise humanitaire au monde" selon l'ONU.

La Défense civile fait état de 16 morts dans des opérations militaires israéliennes

La Défense civile palestinienne a fait état de 16 morts lundi dans des opérations militaires israéliennes dans la bande de Gaza, assaillie et dévastée par près de 22 mois de guerre.

Selon le porte-parole de cette organisation de secours, Mahmoud Bassal, cinq Palestiniens ont été tués par une frappe aérienne nocturne sur un immeuble du district d'al-Mawasi, dans le sud de Gaza.

Parmi ces victimes, M. Bassal a mentionné une femme dont le Croissant-rouge a dit qu'elle était enceinte. Selon cette organisation, les médecins sont parvenus à sauver le bébé en pra-

tiquant une césarienne dans un hôpital de campagne. Israël a désigné al-Mawasi, une zone côtière à l'ouest de Khan Younés, dans le sud de Gaza, comme zone humanitaire au début de la guerre. Malgré cela, des frappes aériennes continuent à viser ce secteur qui abrite aujourd'hui une grande partie des personnes déplacées de Gaza.

Les 2,4 millions d'habitants de Gaza ont presque tous été déplacés au moins une fois depuis le début de la guerre et, selon les Nations unies, 88% du territoire se trouve désormais soit dans une zone qui fait l'objet d'un ordre d'évacuation, soit dans des zones de l'ar-

mée israélienne.

Une autre frappe aérienne a fait cinq morts dans le quartier japonais de Khan Younés, toujours selon la Défense civile.

Sollicitée par l'AFP, l'armée israélienne a dit qu'elle se renseignait sur ces frappes.

M. Bassal a ajouté que six autres personnes avaient été tuées dans deux frappes, l'une sur la ville de Gaza, dans le nord, et l'autre dans le centre du territoire palestinien.

Par ailleurs, une personne a été tuée et neuf autres blessées après que l'armée israélienne a tiré sur des Palestiniens qui attendaient une distribution d'aide dans le centre de Gaza, selon

l'hôpital al-Awda, situé dans le camp de Nous-seinat.

Enfin, le ministère de la Santé du gouvernement du Hamas a déclaré lundi que cinq personnes étaient mortes de malnutrition en 24 heures, portant à 147 le nombre total de décès dus à la malnutrition depuis le début de la guerre.

Les restrictions imposées aux médias par Israël, qui assiège la bande de Gaza depuis le début de la guerre le 7 octobre 2023, et les difficultés d'accès à plusieurs zones empêchent l'AFP de vérifier de manière indépendante les informations des différentes parties.

Au moins 43 morts dans l'attaque d'une église par des rebelles ADF

L'attaque d'une église catholique dans le nord-est de la République démocratique du Congo par les rebelles ADF, un groupe armé affilié au groupe Etat islamique, a fait au moins 43 morts, selon un nouveau bilan de l'ONU publié dans la nuit de dimanche à lundi.

Les ADF (Forces démocratiques alliées), groupe armé formé à l'origine d'anciens rebelles ougandais, ont tué des milliers de civils et multiplié les pillages et les meurtres dans le nord-est de la RDC malgré le déploiement de l'armée ougandaise (UPDF) aux côtés des forces armées congolaises (FARDC) dans la zone.

Ils ont prêté allégeance en 2019 aux jihadistes de l'Etat islamique, qui les présente comme sa "province d'Afrique centrale" (Isap) et revendique certaines de leurs attaques.

Après plusieurs mois d'accalmie, les ADF ont attaqué la paroisse Bienheureuse Anuarite de Komanda, dans la province de l'Ituri, dans la nuit de samedi à dimanche.

"Cette attaque des éléments du groupe armé Forces démocratiques alliées (ADF) a causé la mort d'au moins 43 civils (19 femmes, 15 hommes et neuf enfants)", écrit la Mission de l'ONU en RDC (Monusco), citant des "informations officielles".

"Ces attaques ciblées contre des civils sans défense, notamment dans des lieux de culte, sont non seulement révoltantes mais aussi contraires à toutes les normes en matière de droit de l'homme et de droit international humanitaire", a déclaré Vivian van de Perre, Représentante spéciale adjointe du secrétaire général de l'ONU, chargée de la protection et des opérations et cheffe par intérim de la Monusco, citée dans le communiqué.

Les Forces armées congolaises ont de leur côté dénoncé "un massacre de grande ampleur" perpétré par des ADF dans une église où "une quarantaine de civils ont été surpris et tués à la machette et plusieurs autres grièvement blessés".



Face à la traque permanente exercée contre eux, les ADF "ont choisi de se venger sur des paisibles populations sans défense en vue de reprendre la terreur", ajoute le communiqué des FARDC.

Le gouvernement congolais, via son porte-parole Patrick Muyaya sur X, a condamné une "effroyable attaque sur des populations innocentes".

Fin 2021, Kampala et Kinshasa ont lancé une opération militaire conjointe contre les ADF, baptisée "Shujaa", sans parvenir jusqu'à présent à mettre fin à leurs exactions.

Cette tuerie intervient néanmoins après des mois d'accalmie dans cette région de l'Ituri qui jouxte la frontière ougandaise. La dernière attaque d'ampleur menée par des ADF remonte au mois

février, et avait fait 23 morts dans le territoire de Mambasa.

Celle de ce week-end a eu lieu dans la localité de Komanda dans le territoire d'Irumbu, un carrefour qui ouvre vers trois autres provinces (Tshopo, Nord-Kivu et Maniema) dans la partie orientale de la RDC.

Les premiers décomptes communiqués à l'AFP par des responsables locaux et un religieux faisaient état de plus de 30 morts.

Ici, "sous les yeux, nous avons au moins 31 morts parmi les membres du mouvement Croisade eucharistique, avec six blessés graves (...), certains jeunes ont été enlevés, nous n'avons aucune nouvelle d'eux", avait déclaré dans la journée à

l'AFP l'abbé Aimé Lokana Dhego, curé de la paroisse Bienheureuse Anuarite.

Le prêtre avait ajouté que sept autres corps avaient été découverts dans la localité de Komanda, située à environ 60 km au sud-ouest de Bunia, chef-lieu de la province.

Dieudonné Katanabo, chef de quartier Umoja où se situe la paroisse, avait indiqué à l'AFP avoir entendu "des coups de feu vers la paroisse" vers 21 heures (19H00 GMT), disant avoir vu 35 corps.

Cette attaque a été "fermement condamnée" par le ministre italien des Affaires étrangères Antonio Tajani.

"Les lieux de culte doivent être toujours préservés et la liberté religieuse protégée", a-t-il ajouté.

Le Kremlin n'exclut pas une rencontre entre Poutine et Trump en Chine en septembre

Le Kremlin a affirmé lundi qu'une rencontre entre Vladimir Poutine et Donald Trump n'était "pas exclue" en Chine en septembre, si le président américain se rendait dans ce pays à la même date que son homologue russe.

Vladimir Poutine doit se rendre en Chine pour les célébrations du 80ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, début septembre.

Et, "s'il se trouve que le président américain décide d'aller en Chine à ce moment-là, alors une telle rencontre ne peut théoriquement pas être exclue", a déclaré Dmitri Peskov, le porte-parole du

Kremlin, lors de son briefing quotidien auquel assiste l'AFP.

M. Poutine doit se rendre à Pékin pour une grande parade militaire marquant les 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le président Xi Jinping présidera cet événement qui aura lieu sur la place Tiananmen le 3 septembre.

Depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche en janvier 2025, les présidents américain et russe se sont entretenus à plusieurs reprises par téléphone, notamment au sujet de l'offensive à grande échelle lancée par Moscou en Ukraine en février 2022, mais ils n'ont pas eu de réunion.

Canal de Panama

CK Hutchison envisage l'implication d'un "grand investisseur" chinois dans la vente des ports

Le conglomérat hongkongais CK Hutchison a déclaré lundi envisager la participation d'un "grand investisseur stratégique" chinois au consortium, dirigé par les Etats-Unis, qui négocie l'acquisition de ses activités portuaires mondiales, dont celles autour du canal de Panama.

"CK Hutchison poursuit ses discussions avec les membres du consortium en vue d'inviter un grand investisseur stratégique (chinois) à se joindre au consortium en tant que membre important", a déclaré le conglomérat dans un document boursier.

Le groupe a néanmoins indiqué que des changements dans la composition du consortium et dans la structure de l'opération seront nécessaires pour qu'elle "puisse être approuvée par toutes les autorités compétentes".

Il n'a pas précisé non plus quel était le

nom de cet investisseur.

Le 4 mars, le conglomérat hongkongais CK Hutchison avait annoncé la vente de 43 ports dans 23 pays, y compris ceux qu'il exploitait au Panama, à un consortium mené par le gestionnaire d'actifs américain BlackRock pour un montant de 19 milliards de dollars (16,15 milliards d'euros).

La vente a été perçue comme une victoire politique pour Donald Trump, qui s'était engagé à "reprendre" le canal d'un contrôle chinois présumé.

Mais le dossier est suivi de près par Pékin et l'autorité chinoise de régulation des marchés a déclaré en mars qu'elle examinait la transaction.

Selon l'agence Bloomberg, la compagnie maritime chinoise Cosco Shipping est prête à rejoindre le consortium et demande des droits de veto ou un pouvoir équivalent.

Cambodge-Thaïlande : Cessez-le-feu "inconditionnel" au cinquième jour des combats

La Thaïlande et le Cambodge, réunis par l'intermédiaire de la Malaisie, se sont mis d'accord pour cesser les hostilités lundi à minuit (17H00 GMT), après cinq jours d'affrontements meurtriers à leur frontière.

"Le Cambodge et la Thaïlande sont parvenus à un accord commun prévoyant un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel", a déclaré le Premier ministre malaisien Anwar Ibrahim, après trois heures de discussions avec ses homologues des pays concernés.

"C'est un premier pas vital vers la désescalade et le rétablissement de la paix et de la sécurité", a-t-il assuré aux journalistes, aux côtés de ses homologues thaï et khmer.

Pendant la conférence de presse, des journalistes de l'AFP présents à Samraong, dans le nord-ouest du Cambodge, à une vingtaine de kilomètres de la frontière, ont entendu le bruit de tirs d'artillerie.

Les deux royaumes d'Asie du Sud-Est s'opposent depuis des décennies sur le tracé de leur frontière commune, définie au temps de l'Indochine française, mais rarement dans l'histoire moderne un tel épisode de violences a secoué la région.

Les affrontements ont tué depuis jeudi au moins 36 personnes, et provoqué le déplacement d'environ 280.000 habitants.

La Thaïlande et le Cambodge se sont accusés mutuellement d'avoir attaqué en premier, et chaque camp a remis en cause la sincérité de l'adversaire, avant de s'asseoir à la table des négociations, sous l'œil des Etats-Unis et de la Chine.

Le Premier ministre thaïlandais par intérim, Phumtham Wechayachai, a salué l'intervention de la Malaisie, qui occupe la présidence tournante de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean), de la Chine et du "président Trump".

"Nous avons convenu d'un cessez-le-feu, qui, nous espérons, sera respecté de bonne foi par les deux parties", a déclaré le dirigeant.

De son côté, le Premier ministre cambodgien Hun Manet a jugé que cet accord



de paix offrait une chance d'un "retour à la normale".

"Les solutions que le Premier ministre (malaisien) Anwar vient d'annoncer posent les conditions pour que nos discussions bilatérales mènent de nouveau à des relations normales", a-t-il expliqué.

Bangkok et Phnom Penh sont à court de tirs depuis la mort d'un soldat khmer, fin mai, lors d'un échange de tirs dans une zone contestée. Depuis, sur fond de flambée du discours nationaliste, les deux pays se sont engagés dans une surenchère de mesures qui ont affecté les flux économiques et de personnes.

Avant le déclenchement des affrontements, la Thaïlande a aussi expulsé l'ambassadeur cambodgien de son territoire, et rappelé le sien présent au Cambodge. Le

royaume khmer a répondu en dégradant "au plus bas niveau" les relations diplomatiques avec son voisin.

La montée des tensions a dégénéré en combats, en dépit des appels de la France, de l'Union européenne ou de la Chine, qui entretient de bonnes relations avec les deux pays.

Le président américain Donald Trump a appelé le chef des deux camps samedi, les exhortant à s'entendre autour d'un accord rapide, sous peine de geler les discussions portant sur les droits de douane prohibitifs qui doivent frapper ces deux économies dépendantes des exportations le 1er août.

"Je suis très heureuse pour le cessez-le-feu. Cela va permettre aux gens de rentrer chez eux et aux enfants de retourner à l'école. S'il vous plaît, arrêtez les combats",

a réagi auprès de l'AFP Soeung Chhivling, une vendeuse cambodgienne vivant près de la frontière.

Les deux armées ont rapporté lundi matin des affrontements à plusieurs endroits de leur frontière.

"C'est le cinquième jour que la Thaïlande a envahi le territoire cambodgien avec des armes lourdes et le déploiement de beaucoup de soldats", a déclaré la porte-parole du ministère cambodgien de la Défense, Maly Socheata.

Les affrontements ont officiellement fait 23 morts côté thaïlandais, dont neuf soldats, et 13 morts, dont cinq militaires, côté cambodgien. Plus de 138.000 Thaïlandais ont évacué les zones à risques, selon Bangkok, et plus de 140.000 Cambodgiens ont fait de même, d'après Phnom Penh.

La Chine va verser des allocations familiales pour doper la natalité

Le gouvernement chinois va verser une inédite allocation annuelle d'environ 420 euros par enfant de moins de trois ans, afin de relancer la natalité face à l'actuelle crise démographique, a annoncé lundi un média d'Etat.

Le nombre d'habitants en Chine, deuxième pays le plus peuplé du monde derrière l'Inde, a chuté pour la troisième année consécutive en 2024.

Selon certaines projections de l'ONU, la population pourrait passer de 1,4 milliard d'habitants aujourd'hui à moins de 800 millions d'ici 2100.

Le montant de la nouvelle allocation, versée sous conditions, sera de 3.600 yuans par an (environ 420 euros), a indiqué la télévision étatique CCTV, citant une décision du gouvernement chinois et du Parti communiste au pouvoir.

"Il s'agit d'une mesure nationale majeure visant à améliorer le bien-être de la population", a souligné la chaîne.

"Cela fournit une aide financière directe aux familles à travers le pays pour réduire le coût de l'éducation des enfants", a-t-elle ajouté.

La Chine a enregistré seulement 9,54 millions de naissances l'an dernier, soit moitié moins qu'en 2016.

La population a diminué de 1,39 million en 2024, pour la troisième année consécutive, et la Chine a perdu son rang de pays le plus peuplé au monde au profit de l'Inde en 2023.

Le taux de mariage est également à des niveaux très bas, dans un contexte où de nombreux jeunes couples renoncent à avoir des enfants, en raison des coûts élevés de l'éducation et de l'impact sur leur carrière.

Des analystes avertissent que ces subventions seules ne suffiront pas à inverser le déclin démographique, ni à relancer les dépenses des ménages, faibles depuis la pandémie de Covid-19.

"Les montants en jeu sont trop fai-

bles pour avoir un impact à court terme sur le taux de natalité ou la consommation", estime Zichun Huang, économiste spécialiste de la Chine au sein du cabinet Capital Economics.

"Mais cela constitue un tournant important en matière d'allocations directes versées aux ménages et cela pourrait ouvrir la voie à davantage d'aides financières à l'avenir", a-t-il souligné.

La mesure annoncée lundi s'applique de façon rétroactive à partir du 1er janvier 2025.

Concrètement, les parents des bébés nés à partir de cette date pourront bénéficier de trois années pleine d'allocations à 3.600 yuans.

Ceux dont les enfants sont nés entre le 1er janvier 2022 et la date d'entrée en vigueur de la mesure auront également des subventions, mais minorées.

Avant cette initiative inédite du gouvernement central, plusieurs autorités locales avaient déjà instauré des incita-

tions financières à la natalité.

En mars, la ville de Hohhot, capitale de la région autonome de Mongolie intérieure (nord), a commencé à offrir jusqu'à 100.000 yuans (environ 12.000 euros) par naissance aux couples ayant trois enfants ou plus.

A Shenyang, dans la province du Liaoning (nord-est), les familles ayant un troisième enfant reçoivent 500 yuans par mois jusqu'à ses trois ans.

A Hangzhou, dans le Zhejiang (est), une allocation unique de 25.000 yuans (environ 3.000 euros) est versée pour le troisième enfant.

Le Premier ministre Li Qiang s'était engagé en mars à instaurer des subventions à la garde d'enfants.

La Chine doit aussi faire face à un vieillissement rapide de sa population, qui soulève des inquiétudes sur la viabilité de son système de retraite.

En 2024, près de 310 millions de Chinois étaient âgés de 60 ans ou plus.

Economie

La France appelle à continuer à rechercher l'équilibre commercial avec les Etats-Unis

La France a appelé, lundi, à continuer à rechercher l'équilibre commercial avec les Etats-Unis après l'adoption entre Bruxelles et Washington d'un accord sur les tarifs douaniers.

«L'accord commercial négocié par la Commission européenne avec les Etats-Unis apportera une stabilité temporaire aux acteurs économiques menacés par l'escalade douanière américaine, mais il est déséquilibré», a fait remarquer le ministre français chargé de l'Europe, Benjamin Haddad.

«Il faut se battre pour continuer de rechercher l'équilibre commercial avec les Etats-Unis», a-t-il plaidé sur son compte X.

M. Haddad a toutefois reconnu que l'accord commercial avec les USA «a le mérite d'exempter de tarifs des secteurs clés pour l'économie française», relevant qu'il «a exclu toute concession pour nos filières agricoles sensibles et préserve aussi notre réglementation européenne sur des sujets comme le numérique ou le sanitaire».

Le ministre français chargé de l'Europe a également plaidé pour le renforcement de la compétitivité européenne notamment dans le secteur du numérique, rapporte la MAP.

Il a appelé dans ce sens à réduire massivement les normes et réglementations qui continuent de peser sur la compétitivité des entreprises européennes, à approfondir un marché intérieur «encore trop éclaté» en faisant enfin l'union des marchés de capitaux et le 28ème régime de droit des affaires et à revoir les politiques d'aide d'Etat et de concurrence «obsolettes de la Commission européenne pour protéger nos industries critiques de la concurrence déloyale à l'échelle internationale».

M. Haddad a également appelé à soutenir l'innovation «pour réduire vite les dépendances d'aujourd'hui et de demain».

Et d'ajouter : «Si les Européens ne se réveillent pas, les difficultés des autres paraîtront toutes relatives face à notre décrochage».

L'Union européenne et les Etats-Unis ont scellé, dimanche en Ecosse, un accord commercial qui prévoit des droits de douane sur toutes les importations européennes vers les Etats-Unis, à un taux unique de 15%, comprenant toutes les taxes déjà existantes.

L'accord prévoit également des achats d'hydrocarbures américains (gaz naturel, combustibles nucléaires et pétrole) d'une valeur de 750 milliards de dollars sur trois ans.

Il comporte aussi de nouveaux investissements européens aux Etats-Unis pour un montant de 600 milliards de dollars.

Adoption entre Bruxelles et Washington d'un accord sur les tarifs douaniers

Ce que l'on sait de l'accord commercial entre l'UE et les Etats-Unis



L'Union européenne et les Etats-Unis ont scellé dimanche en Ecosse "le plus important" accord commercial jamais réalisé, selon le président américain Donald Trump et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen.

L'enjeu était de taille. Les deux principales puissances commerciales de la planète s'échangent chaque jour près de 440 milliards d'euros de biens et services, et Washington menaçait d'imposer dès le 1er août des droits de douane de 30% sur toutes les importations européennes.

Voici ce que l'on sait, pour l'instant, de ce nouveau "deal" commercial conclu avec Donald Trump, après le Japon ou les Philippines il y a quelques jours :

Négoié àprement depuis des mois, l'accord prévoit des droits de douane sur toutes les importations européennes vers les Etats-Unis, à un taux unique de 15%, comprenant toutes les taxes déjà existantes. Cela concerne par exemple le secteur automobile, crucial pour des pays comme l'Allemagne. Les constructeurs européens paient depuis avril

des droits de douane de 27,5% - dont une surtaxe de 25% décidée par Donald Trump - soit un coût de 1,3 milliard d'euros pour le seul constructeur allemand Volkswagen, rapporte l'AFP.

L'accord prévoit également des achats d'hydrocarbures américains (gaz naturel, combustibles nucléaires et pétrole) d'une valeur de 750 milliards de dollars sur trois ans, soit 250 milliards par an. Pour l'Union européenne, cela permettra de remplacer les importations de gaz russe et d'éviter de financer ainsi la guerre lancée par le Kremlin en Ukraine.

Il comporte aussi de nouveaux investissements européens aux Etats-Unis pour un montant de 600 milliards de dollars.

Le président américain a évoqué des "centaines de milliards de dollars" d'achats d'armement par les Européens.

Interrogé sur ces exemptions, le président américain a répondu : "Essentiellement, non".

Mais la présidente de la Commission européenne a affirmé qu'il n'y aurait plus

aucun droit de douane sur des "secteurs stratégiques" comme l'aéronautique, "certains produits chimiques, certains produits agricoles" ou encore "certaines matières premières stratégiques".

La liste de ces produits n'a toutefois pas été détaillée.

Les Européens voulaient également y inclure les alcools et le vin, mais faute d'accord définitif, une décision a été renvoyée à de nouvelles discussions, selon Mme von der Leyen. "C'est quelque chose qui doit être résolu dans les prochains jours," a-t-elle assuré.

Les négociations ont été particulièrement difficiles en ce qui concerne la pharmacie et les semi-conducteurs. L'accord final prévoit, selon l'UE, des taxes douanières fixées à 15% pour ces deux secteurs. Ces derniers étaient menacés de droits de douane plus importants, quelque 200% selon Donald Trump, conformément à l'article 232 d'une loi américaine sur le commerce prévoyant des surtaxes en cas d'atteinte à la sécurité nationale.

Une décision doit être prise dans deux semaines,

selon le secrétaire américain au Commerce Howard Lutnick, mais pour Mme von der Leyen, celle-ci n'aura pas d'impact sur l'accord à 15% conclu en Ecosse.

L'UE fait actuellement face à des droits de douane de 50% sur ses exportations d'acier vers les Etats-Unis, mais Mme von der Leyen a assuré qu'un compromis avec Donald Trump avait été trouvé. "Entre nous, les droits de douane seront réduits et un système de quotas sera mis en place", a-t-elle déclaré. Donald Trump a en revanche assuré que les choses resteraient "comme elles sont".

Il s'agit essentiellement d'un accord cadre, selon Mme von der Leyen, qui va désormais nécessiter davantage de négociations pour aboutir à un accord juridique définitif.

Industriels et agriculteurs européens vont aussi décortiquer l'accord pour évaluer ses conséquences sectorielles. La chimie allemande a déjà réagi estimant les droits de douane l'affectant "trop élevés", et la Fédération allemande de l'industrie (BDI) prédit "des répercussions négatives considérables".

Jeong Hoon Kim : *Le Maroc s'impose comme un pôle d'attraction majeur pour les investissements industriels étrangers*

Le Maroc, sous le Leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, s'impose comme un pôle d'attraction majeur pour les investissements industriels étrangers, notamment dans le secteur ferroviaire, a souligné Jeong Hoon Kim, responsable au sein du Géant Hyundai Rotem.

"Il est impressionnant de constater la capacité du Maroc à poursuivre, de manière continue, un plan de développement à long terme, grâce au Leadership de Sa Majesté le Roi", a déclaré M. Kim, responsable des solutions ferroviaires au sein du groupe coréen, dans un entretien à la MAP, à l'occasion de la célébration de la Glorieuse Fête du Trône. Se disant "impressionné" par le développement harmonieux de plusieurs secteurs au Maroc au cours des deux dernières décennies, ainsi que par la résilience "remarquable" du Royaume face à la pandémie de Covid-19, M. Kim a affirmé que le Maroc représente un marché stratégique à long terme pour Hyundai Rotem, offrant de nombreuses opportunités de partenariat industriel et technologique, rapporte la MAP.

"Nous suivons le marché marocain depuis plus de dix ans, et la signature récente de notre contrat avec l'Office

National des Chemins de Fer (ONCF) pour la livraison de trains RER, représente un premier jalon concret de notre engagement", a-t-il indiqué, réaffirmant la volonté du groupe de s'inscrire dans une dynamique de coopération durable.

M. Kim a également exprimé son intérêt pour le Plan Rail Maroc 2040, qu'il a qualifié de "Feuille de route ambitieuse" pour l'extension du réseau ferroviaire marocain, soulignant que Hyundai Rotem souhaite y contribuer activement.

Selon le responsable coréen, la stabilité politique et économique du Royaume constitue un facteur d'attractivité pour les investisseurs étrangers, citant l'exemple de la société coréenne Hands Corporation, qui a implanté une unité de production de pièces automobiles au Maroc, destinée exclusivement au marché européen. "Il s'agit d'un modèle de coopération gagnant-gagnant que nous souhaitons reproduire", a-t-il déclaré.

Conscient de la priorité accordée par le Maroc aux énergies renouvelables et de son potentiel en matière d'hydrogène vert, M. Kim a estimé que ce secteur représente un nouveau champ de coopération prometteur.



La concentration de l'activité bancaire quasi-stable en 2024

La concentration de l'activité bancaire est restée quasi-stable en 2024, ressort-il du rapport annuel sur la supervision bancaire de Bank Al Maghrib (BAM).

La part des cinq plus grandes banques dans le total-actif du secteur s'est située à 76% après 75,7% en 2023 et celle des trois premières banques ressort à 61,9% (après 61,7% en 2023), explique BAM dans son rapport.

Pour ce qui est des dépôts, les trois premières banques ont disposé de près de 63,5% des dépôts collectés, après 63,3% en 2023, et les cinq premières ont concentré une part de 78% en hausse de 0,1 point par rapport à 2023, fait savoir la même source.

S'agissant des crédits, les trois premières banques ont octroyé 60,4% des crédits, après 60,1% en 2023, et les cinq plus grandes ont accordé 77,1% des financements après 77,4%, rapporte la MAP.

En fonction du statut de l'actionnariat, les banques à capital privé majoritairement marocain ont vu leurs parts de marché en termes de total-actif, de dépôts et de crédits se renforcer à respectivement 73,4%

(+6,2 points), 75,1% (+6,4 points) et 74,4% (+8,2 points) suite au changement de contrôle du capital d'une banque.

Dans ce sillage, leur part de marché en termes de guichet a augmenté de 5,2 points à 63,1%.

De ce fait, les banques à capital privé majoritairement étranger ont vu leurs parts de marché en termes de guichets, se replier de 5,7 points à 4,7%, de total-actif et des dépôts reculer respectivement à 4,9% (-6,4 points) et 4,7% (-6,4 points). En parallèle, leur part dans les crédits est passée de 13,7% à 5,6%.

En parallèle, les banques à capital majoritairement public ont détenu une part de marché en termes de réseau de 32,2% (+0,6 point) et de total-actif de 21,7% (+0,2 point). Leur part de marché de crédits s'est située à 20% (-0,1 point) et celle des dépôts s'est maintenue à 20,2%.

En 2024, le niveau de concentration de l'activité des sociétés de crédit à la consommation a progressé. La part détenue par les trois plus grandes sociétés de crédit à la consommation dans le total-actif du

secteur s'est renforcée de 2 points à 69% et celle des cinq premières s'est améliorée d'un point à 91%.

Concernant le secteur du crédit-bail, la part des trois premières sociétés ressort sans changement à 71% et celle des cinq premières sociétés s'est contractée de 4 points à 90%.

La contribution des 3 premiers établissements de paiement dans le total des transferts de fonds, opérés par ceux offrant le service de transfert de fonds, est en hausse de 6 points à 90,2%, après 89,6% en 2023, et celle des 5 premiers établissements s'est renforcée de près de 2 points à 98,4%, après 96,5% en 2023.

S'agissant du secteur de paiement mobile, la part des 3 premiers établissements de paiement dans le total des comptes de paiements s'est établie à 63% (+1 point) et celle des 5 premiers établissements à 79% (-2 points).

En termes de volume des transactions sur ces comptes, les 3 premiers établissements de paiement ont représenté 75%, sans changement, et les 5 premiers établissements 92% après 86% en 2023.

La contribution des 3 premières institutions de microfinance dans la distribution des crédits s'est établie, à fin 2024, à 96% et celle des 5 premières institutions à 99%.

Sur base consolidée, le niveau de concentration de l'activité de crédit des 3 premiers groupes bancaires s'est maintenu à 60% par rapport à 2023. De même, la part des 5 premiers est demeurée stable à 77%.

L'analyse par objet montre que pour les crédits de trésorerie et à l'équipement, la part des 3 premiers groupes bancaires a augmenté de 2 points à 58% et celle des 5 premiers groupes s'est maintenue à 77%.

Pour les crédits immobiliers, la part des trois premiers s'est contractée d'un point à 60% et celle des cinq premiers groupes s'est repliée d'un point à 79%.

Quant aux crédits à la consommation, leur quote-part a reculé d'un point par rapport à l'année dernière pour les trois premiers groupes bancaires, soit 57%, alors qu'elle s'est maintenue à 79% pour les 5 premiers groupes.

Art & culture

George Lucas met des étoiles dans les yeux des fans du Comic-Con

Des milliers de fans ont réservé une ovation tonitruante à George Lucas dimanche, au Comic-Con de San Diego, aux États-Unis, où le créateur de "Star Wars" se rendait pour la première fois.

Le cinéaste a rempli le hall principal de cette grand-messe annuelle de la pop culture, qui contient 6.500 places. Beaucoup avaient fait la queue pendant des heures pour voir la légende de 81 ans et certains ont dégainé leur sabre laser à son arrivée.

"Quelle table ronde!", s'est exclamé Jesse Goldwater, en se réjouissant de voir son idole converser avec Doug Chiang, un designer qui a largement façonné l'univers de la Guerre des étoiles, et le réalisateur Guillermo del Toro. "Ils sont l'incarnation même de Comic-Con, sans eux Comic-Con n'existerait pas."

Depuis 50 ans, les franchises "Star Wars" et "Indiana Jones" ont drainé des dizaines de milliers de fans au Comic-Con, mais leur créateur ne s'était encore jamais rendu sur place.

George Lucas en a profité pour présenter le "Lucas Museum of Narrative Art", un musée en forme de vaisseau spatial dont la construction est en train de se terminer à Los Angeles.

"C'est une sorte de temple à l'art



populaire", a résumé ce collectionneur, qui amasse des pièces depuis qu'il est à l'université.

"J'ai fait cela pendant plus de cinquante ans, et soudain je me suis demandé: que vais-je faire de tout cela?", a-t-il raconté.

Le bâtiment futuriste, qui doit ouvrir ses portes l'an prochain, accueillera donc toutes sortes d'éléments de sa collection personnelle, qui va d'illustrations de Norman Rockwell à des peintures de Frida Kahlo, en passant par des bandes dessinées de Jack Kirby.

Le musée exposera aussi des

pièces tirées des tournages de "Star Wars" et des autres œuvres du réalisateur. Pour M. Lucas, l'endroit se veut comme un hommage aux pouvoirs de la narration.

"Quand vous naissez, le point de référence est la peur. Et à mesure que vous avancez dans la vie, les choses vous intriguent, surtout celles que vous ne comprenez pas et qui représentent donc une menace pour vous. En conséquence, vous créez des histoires pour vous sentir mieux", a philosophé l'Américain.

"La science-fiction est un mythe. Nous l'avons rendue réelle, mais

nous l'avons rendue réelle grâce aux livres et à l'art", a-t-il ajouté.

Guillermo del Toro a de son côté assuré que de nombreuses pièces exposées célébreront la liberté et l'anarchie.

"Les comics ont été les premiers à donner un coup de poing aux Nazis", a rappelé le réalisateur mexicain.

Le maître du fantastique a loué cette initiative, qui intervient à "un moment critique, où l'une des choses qu'ils veulent faire disparaître est le passé".

Le musée "rend hommage à un moment populaire, bruyant, expressif et éloquent de notre passé visuel qui nous appartient à tous", a-t-il insisté. À l'heure de l'intelligence artificielle, ce vaste hommage à l'expression individuelle est également nécessaire, selon le cinéaste.

"Une des choses que je trouve oppressantes, c'est lorsque des gens disent que vous pouvez faire de l'art avec une application", s'est-il lamenté. "Désolé mais vous ne pouvez pas."

"La différence, c'est la personnalité, la connaissance et l'émotion", a-t-il relevé. "Ce sont trois choses qui doivent exister, et désolé, elles ne viennent pas dans une foutue application."

Une conclusion qui a suscité des rugissements d'approbation parmi les milliers de fans présents.

Godzilla fête ses 70 ans

Godzilla a eu de nombreuses facettes au fil des décennies, mais une constante demeure: la dévotion de ses fans, qui ont célébré le 70e anniversaire du monstre japonais lors du Comic-Con à San Diego.

Dans la queue pour prendre des photos avec une réplique de la bête à écaille, Angela Hill a fait le voyage depuis l'Arizona.

Cette enseignante est très sensible à la symbolique de Godzilla, un monstre amphibie préhistorique qui mute et se réveille à cause d'essais nucléaires dans le Pacifique, avant d'attaquer le Japon - une référence à l'histoire traumatique de l'archipel, bombardé lors de la Seconde Guerre mondiale.

"Il provient d'un événement historique", rappelle à l'AFP Mme Hill. "Beaucoup d'autres monstres sont simplement des créatures intéressantes, mais ils ne portent pas le deuil d'une nation."

Le studio Toho, créateur de Godzilla, avait choisi Comic-Con, plus gros festival consacré à la pop culture, comme l'une des étapes pour célébrer sa créature, apparue sur les écrans le 3 no-

vembre 1954 avec le film d'Ishiro Honda.

Depuis, le monstre a enfanté une franchise qui compte près de 40 longs-métrages et des centaines de dessins animés, ainsi que des séries et des bandes-dessinées.

"C'est la plus longue franchise de films de long-métrage de l'histoire du cinéma qui se concentre sur un seul personnage continu", souligne Steve Ryfle, présent avec son co-auteur Ed Godziszewski pour signer des autographes de leur livre "Godzilla: The First 70 Years".

"Elle existe depuis plus longtemps que James Bond", insiste-t-il. L'espion britannique imaginé à vu le jour en 1953 dans les livres de Ian Fleming, mais ses aventures n'ont été adaptées à l'écran qu'à partir de 1964.

Pour M. Ryfle, la clé de la longévité du personnage tient dans le fait qu'il a constamment évolué, tout en restant fidèle à ses origines.

"Godzilla a été sérieux, il a été effrayant, il a été héroïque, il a été drôle. Mais en même temps, c'est un personnage de film qui est ancré dans quelque chose de très réel", retrace-t-il. "C'est le

traumatisme que le Japon a vécu, tant pendant la Seconde Guerre mondiale, que dans les conséquences de la guerre, et à la suite de Hiroshima et Nagasaki."

Ishiro Honda, le réalisateur du film originel, était un vétéran qui souhaitait délivrer un message contre la guerre et en particulier contre les armes nucléaires, rappelle-t-il.

Parmi les fans, Michelle Pena apprécie aussi les multiples facettes de Godzilla, qui a parfois été "bon, mauvais, héros, anti-héros".

"Il n'est pas fait pour être aimé", résume-t-elle. "C'est un grand truc qui ressemble à un dinosaure, il fait peur. Mais on se surprend vraiment à se ranger derrière lui."



Settat vibre aux rythmes du chaâbi marocain en célébration de la Fête du Trône

La ville de Settat a vibré, du 23 au 26 juillet, au rythme de festivités populaires hautes en couleur, marquées par l'organisation de soirées artistiques d'exception, dans le cadre de la célébration de la Fête du Trône.

Le point d'orgue de ces festivités a été la soirée de clôture, organisée samedi à la place El Baladia, qui a rassemblé un public nombreux venu applaudir une pléiade de stars de la chanson marocaine, dont Abdelaziz Stati, Mourad Asmar, Mouss Maher et le groupe Jghalef.

Réparties sur plusieurs soirées, les prestations artistiques ont mêlé chants populaires, rythmes traditionnels et morceaux du patrimoine musical marocain, dans une ambiance de liesse et de convivialité, mettant en valeur la richesse et la diversité du patrimoine culturel national.

Dans une déclaration à la MAP, l'artiste Abdelaziz Stati s'est dit honoré de prendre part à la soirée de clôture de ces festivités célébrant la glorieuse Fête du



Trône, chère au cœur de tous les Marocains.

Exprimant, par la même occasion, son plaisir de retrouver le public de Settat, connu pour son attachement profond à la chanson populaire marocaine, il a assuré avoir tout mis en œuvre pour offrir des performances à la hauteur des attentes.

De son côté, l'artiste Abdellah Daoudi a fait part de sa joie de se produire à Settat devant un public enthousiaste, qui a afflué en grand nombre pour assister à cette soirée musicale.

Organisé par la commune de Settat, ce festival s'est distingué par une programmation artistique riche

et diversifiée, ponctuée de soirées musicales présentées par des artistes issus de divers courants de la musique marocaine, notamment Abdellah Daoudi, Saïd El Khribgui, Walid Rahmani, Youssef Nizar, Zakaria Ghafouli, Adil El Madkouri, ainsi que le groupe Elmir.

Bouillon de culture

Ziad Rahbani tire sa révérence

Le musicien et compositeur libanais Ziad Rahbani, fils de l'icône de la chanson arabe Fairouz et précurseur du jazz oriental, est décédé samedi à l'âge de 69 ans.

Figure iconique de la scène culturelle, Ziad Rahbani a révolutionné la musique arabe et le théâtre libanais, marquant des générations de Libanais avec ses chansons et surtout ses pièces de théâtre, dont jeunes et moins jeunes connaissent les répliques par cœur.

Avec une carrière artistique exceptionnelle mêlant musique, satire politique et théâtre engagé, Ziad Rahbani est notamment l'auteur de nombreuses chansons devenues incontournables dans le répertoire de Fairouz, parmi lesquelles : "S'alouni el-nass", "Sallimni alayh", "Ad-deish Kan Fi Nass", "Ala Hadir el-Bosta", "Natrana Ktir", "Kifak Inta", ou encore "Andi Siqa Fik".

Le président libanais Joseph Aoun a estimé que Ziad Rahbani était "une conscience vive, une voix qui s'était rebellée contre l'injustice, et un miroir sincère des opprimés et des marginalisés".

Pour sa part, le premier ministre Nawaf Salam a affirmé que "le Liban perd un artiste exceptionnel et créatif, une voix libre qui est restée fidèle aux valeurs de justice et de dignité".

Né le 1er janvier 1956, Ziad Rahbani a commencé sa carrière artistique au début des années 1970, présentant sa pièce "Sahriyye" (soirée), qui sera ensuite suivie de plusieurs pièces critiques de la société libanaise.

Clôture de la 7^{ème} édition du Festival international d'Ifrane

Le rideau est tombé, samedi soir, sur la 7^{ème} édition du Festival international d'Ifrane, organisée durant quatre jours par le forum d'Ifrane pour la culture et le développement en partenariat avec la province d'Ifrane.

La soirée de clôture de cette manifestation artistique, initiée en partenariat avec le conseil provincial d'Ifrane, la commune d'Ifrane et le conseil de la région Fès-Meknès, a été marquée par des spectacles de deux icônes de la chanson amazighe, Lahcen Achibane et Lahcen Lakhnifri.

Le groupe de musique ivoirien mondialement connu "Magic System" ainsi que la star montante du rap marocain L'Morphine ont également enflammé la scène, offrant un spectacle vibrant qui a suscité une forte interaction du public, composé à la fois de résidents de la ville d'Ifrane et de visiteurs marocains et étrangers.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur artistique du festival, Nabil Jay, a souligné que cette édition a connu une affluence record, avec une participation massive des habitants d'Ifrane et des visi-

teurs venus des quatre régions du Royaume et d'ailleurs.

Il a ajouté que la soirée de clôture a été à la hauteur des attentes, mettant en vedette un parterre d'artistes amazighs tels que Lahcen Achibane et Lahcen Lakhnifri, en plus de la prestation très attendue du groupe Magic System et du rappeur L'Morphine, très apprécié par le jeune public.

De son côté, le chanteur Lahcen Lakhnifri, qui a enchanté le public avec un florilège de ses chansons emblématiques, a salué l'organisation du festival et la forte interaction du public avec les différentes prestations artistiques.

Organisé du 23 au 26 juillet 2025 sous le thème "L'eau, source de vie et enjeu de développement", le festival a proposé une programmation éclectique mêlant concerts d'artistes marocains et internationaux, activités pour enfants, exposition de solutions agricoles durables, ainsi qu'une journée d'étude consacrée à l'économie de l'eau. Un concours culinaire a également été prévu pour valoriser la truite, emblème local.



- Non, lui répondit Jacques.
 - Et crois-tu que ce soit une grande douleur que d'accoucher ?
 - Assurément !
 - Plains-tu les femmes en mal d'enfant ?
 - Beaucoup.
 - Tu plains donc quelquefois un autre que toi ?
 - Je plains ceux ou celles qui se tordent les bras, qui s'arrachent les cheveux, qui poussent des cris, parce que je sais par expérience qu'on ne fait pas cela sans souffrir ; mais pour le mal propre à la femme qui accouche, je ne le plains pas : je ne sais ce que c'est, Dieu merci ! Mais pour en revenir à une peine que nous connaissons tous deux, l'histoire de mon genou, qui est devenu le vôtre par votre chute...

Le maître.

Non, Jacques ; l'histoire de tes amours qui sont devenues miennes par mes chagrins passés.

Jacques.

Me voilà pensé, un peu soulagé, le chirurgien parti, et mes hôtes retirés et couchés. Leur chambre n'était séparée de la mienne que par des planches à claire-voie sur lesquelles on avait collé du papier gris, et sur ce papier quelques images enluminées. Je ne dormais pas, et j'entendis la femme qui disait à son mari : « Laissez-moi, je n'ai pas envie de rire. Un pauvre malheureux qui se meurt à notre porte !... »

- Femme, tu me diras tout cela après.

- Non, cela ne sera pas. Si vous ne finissez, je me lève. Cela ne me fera-t-il pas bien aise, lorsque j'ai le cœur gros ?

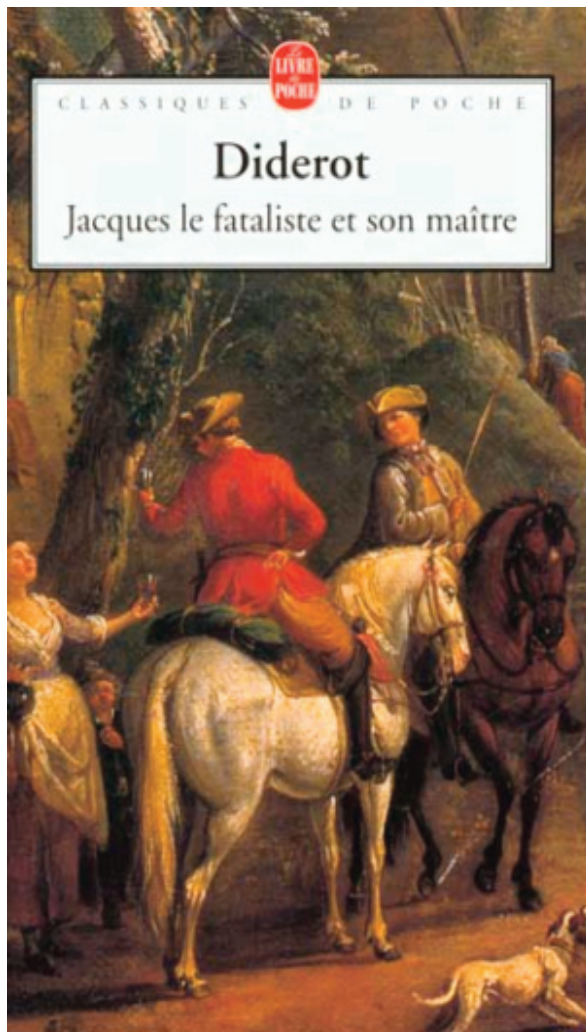
- Oh ! si tu te fais tant prier, tu en seras la dupe.

- Ce n'est pas pour se faire prier, mais c'est que vous êtes quelquefois d'un dur !... c'est que... c'est que... »

Après une assez courte pause, le mari prit la parole et dit : « Là, femme, conviens donc à présent que, par une compassion déplacée, tu nous as mis dans un embarras dont il est presque impossible de se tirer. L'année est mauvaise ; à peine pouvons-nous suffire à nos besoins et aux besoins de nos enfants. Le grain est d'une cherté ! Point de vin ! Encore si l'on trouvait à travailler ; mais les riches se retranchent ; les pauvres gens ne font rien ; pour une journée qu'on emploie, on en perd quatre. Personne ne paie ce qu'il doit ; les créanciers sont d'une âpreté qui désespère : et voilà le moment que tu prends pour retirer ici un inconnu, un étranger qui y restera tant qu'il plaira à Dieu, et au chirurgien qui ne se pressera pas de le guérir ; car ces chirurgiens font durer les maladies le plus longtemps qu'ils peuvent ; qui n'a pas le sou, et qui doublera, triplera notre dépense. Là, femme, comment te déferas-tu de cet homme ? Parle donc, femme, dis-moi donc quelque raison.

- Est-ce qu'on peut parler avec vous.

- Tu dis que j'ai de l'humeur, que je gronde ; eh ! qui n'en aurait pas ? qui ne gronderait pas ? Il y avait encore un peu de vin à la cave : Dieu sait le train dont il ira ! Les chirurgiens en burent hier au soir plus que nous et nos enfants



n'aurions fait dans la semaine. Et le chirurgien qui ne viendra pas pour rien, comme tu peux penser, qui le paiera ?

- Oui, voilà qui est fort bien dit ; et parce qu'on est dans la misère vous me faites un enfant, comme si nous n'en avions pas déjà assez.

- Oh que non !

- Oh que si ; je suis sûre que je vais être grosse !

- Voilà comme tu dis toutes les fois.

- Et cela n'a jamais manqué quand l'oreille me démange après, et j'y sens une démangeaison comme jamais.

- Ton oreille ne sait ce qu'elle dit.

- Ne me touche pas ! laisse là mon oreille ! laisse donc, l'homme ; est-ce que tu es fou ? tu t'en trouveras mal.

- Non, non, cela ne m'est pas arrivé depuis le soir de la Saint-Jean.

- Tu feras si bien que... et puis dans un mois d'ici tu me bouderas comme si c'était de ma faute.

- Non, non.

- Et dans neuf mois d'ici ce sera bien pis.

- Non, non.

- C'est toi qui l'auras voulu ?

- Oui, oui.

- Tu t'en souviendras ? tu ne diras pas comme tu as dit toutes les autres fois ?

- Oui, oui... »

Et puis voilà que de non, non, en oui, oui, cet homme enragé

contre sa femme d'avoir cédé à un sentiment d'humanité...

Le maître.

C'est la réflexion que je faisais.

Jacques.

Il est certain que ce mari n'était pas trop conséquent ; mais il était jeune et sa femme jolie. On ne fait jamais tant d'enfants que dans les temps de misère.

Le maître.

Rien ne peuple comme les jeux.

Jacques.

Un enfant de plus n'est rien pour eux, c'est la charité qui les nourrit. Et puis c'est le seul plaisir qui ne coûte rien ; on se console pendant la nuit, sans frais, des calamités du jour... Cependant les réflexions de cet homme n'en étaient pas moins justes. Tandis que je me disais cela à moi-même, je ressentis une douleur violente au genou, et je m'écriai : « Ah ! le genou ! » Et le mari s'écria : « Ah ! ma femme !... » Et la femme s'écria : « Ah ! mon homme ! mais... mais... cet homme qui est là !

- Eh bien ! cet homme ?

- Il nous aura peut-être entendus !

- Qu'il ait entendu.

- Demain, je n'oserai le regarder.

- Et pourquoi ? Est-ce que tu n'es pas ma femme ? Est-ce que je ne suis pas ton mari ? Est-ce qu'un mari a une femme, est-ce qu'une femme a un mari pour rien ?

- Ah ! ah !

- Eh bien, qu'est-ce ?
 - Mon oreille !...
 - Eh bien, ton oreille ?
 - C'est pis que jamais.
 - Dors, cela se passera.
 - Je ne saurais. Ah ! l'oreille ! ah ! l'oreille !

- L'oreille, l'oreille, cela est bien aisé à dire... »

Je ne vous dirai point ce qui se passait entre eux ; mais la femme, après avoir répété l'oreille, l'oreille, plusieurs fois de suite à voix basse et précipitée, finit par balbutier à syllabes interrompues l'o...reil...le, et à la suite de cette o...reil...le, je ne sais quoi, qui, joint au silence qui succéda, me fit imaginer que son mal d'oreille s'était apaisé d'une ou d'autre façon, il n'importe : cela me fit plaisir. Et à elle donc !

Le maître.

Jacques, mettez la main sur la conscience, et jurez-moi que ce n'est pas de cette femme que vous devîntes amoureux.

Jacques.

Je le jure.

Le maître.

Tant pis pour toi.

Jacques.

C'est tant pis ou tant mieux. Vous croyez apparemment que les femmes qui ont une oreille comme la sienne écoutent volontiers ?

Le maître.

Je crois que cela est écrit là-haut.

Jacques.

Je crois qu'il est écrit à la suite qu'elles n'écoutent pas longtemps le même, et qu'elles sont tant soit peu sujettes à prêter l'oreille à un autre.

Le maître.

Cela se pourrait.

Et les voilà embarqués dans une querelle interminable sur les femmes ; l'un prétendant qu'elles étaient bonnes, l'autre méchantes ; et ils avaient tous deux raison ; l'un sottes, l'autre pleines d'esprit ; et ils avaient tous deux raison ; l'un fausses, l'autre vraies ; et ils avaient tous deux raison ; l'un avares, l'autre libérales ; et ils avaient tous deux raison ; l'un belles, l'autre laides ; et ils avaient tous deux raison ; l'un bavardes, l'autre discrètes ; l'un franches, l'autre dissimulées ; l'un ignorantes, l'autre éclairées ; l'un sages, l'autre libertines ; l'un folles, l'autre sensées ; l'un grandes, l'autre petites ; et ils avaient tous deux raison.

En suivant cette dispute sur laquelle ils auraient pu faire le tour du globe sans déparier un moment et sans s'accorder, ils furent accueillis par un orage qui les contraignit de s'acheminer... - Où ? - Où ? lecteur, vous êtes d'une curiosité bien incommode ! Et que diable cela vous fait-il ? Quand je vous aurai dit que c'est à Pontoise ou à Saint-Germain, à Notre-Dame de Lorette ou à Saint-Jacques de Compostelle, en serez-vous plus avancé ? Si vous insistez, je vous dirai qu'ils s'acheminèrent vers... oui ; pourquoi pas ?... vers un château immense, au frontispice duquel on lisait : « Je n'appartiens à personne et j'appartiens à tout le monde. Vous y étiez avant que d'y entrer, et vous y serez encore quand vous en sortirez. »

(A suivre)



الوكالة الوطنية للمياه والغابات
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM

DIRECTION REGIONALE DE SOUSS MASSA

Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant

AVIS D'APPEL D'OFFRES DE CHASSE N°: 08/2025 DPANEF/TA

Le Directeur Provincial de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant recevra jusqu'au 26 Août 2025 à midi (12) heures les offres concernant les amodiations du droit de chasse Associative dans les lots ci-après cités :

N° du lot	Province ou Préfecture	Commune Territoriale	Dénomination du lot	Superficie Approximative (Ha)	Type de Gibier
1	Taroudant	Askouene	FOUDRAR	2762ha	Gibier Sédentaire
2	Taroudant	Igoudi	AMKKADO	3000 ha	Gibier Sédentaire

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de la Direction Provinciale Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant les, jour et heure ci-dessus mentionnés.

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré au bureau de la chasse et pêche au siège de la Direction Provinciale Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille Dirhams (5.000,00 Dh)

L'appel d'offres est ouvert aux associations de chasse dûment constituées, affiliées à la Fédération Royale Marocaine de Chasse et déclarées conformément aux dispositions réglementant le droit d'association.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Taroudant.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont :

1/ - Dossier administratif comprenant :

- Une demande d'admission sur papier timbré, mentionnant notamment le nom et l'adresse complète du siège de l'association ainsi que le nom du lot pour lequel l'association présente sa soumission.
- Une Copie des statuts de l'association, conformes aux statuts type des associations cynégétiques dûment légalisés et signés par le représentant légal de l'association.
- Une Copie du procès-verbal de l'assemblée constitutive ou du dernier Procès-verbal de l'Assemblée Générale dûment légalisé.
- Le récépissé de dépôt des statuts auprès des autorités concernées certifié conforme à l'original.
- La liste des membres du bureau et des membres adhérents avec les références de leurs permis de chasse et de port d'armes signées et cachetées par le représentant légal de l'association.
- Une copie de l'attestation d'affiliation à la Fédération Royale Marocaine de Chasse certifiée conforme à l'originale.
- La déclaration sur l'honneur, signée et cachetée par le représentant légal de l'association (Annexe 1) attestant que i) l'association ne dispose pas d'un autre lot pour le même type de gibier sur l'ensemble du territoire national, et que ii) les membres du bureau de l'association ne sont pas présidents d'autres associations cynégétiques.
- Un récépissé de versement du cautionnement provisoire afférent à chaque lot, tel que le montant de ce cautionnement est fixé à l'article 9 du CPS.
- Le Cahier des Prescriptions Spéciales dont toutes les pages doivent être paraphées. La dernière page est signée et cachetée avec la mention "Lu et accepté".

2. Le dossier technique porte sur :

- L'engagement modèle en annexe 2 et qui comporte :
 - L'offre financière précisant le montant proposé (dhs) en chiffres et en lettres à titre de redevance annuelle à verser au fonds de la chasse et de la pêche continentale.
- L'engagement à assurer le gardiennage durant la période de bail à raison d'un minimum d'un gardien tous les mille (1000) ha ainsi que le balisage et la signalétique de chaque lot pour lequel il se porte candidat conformément aux dispositions de l'article 35 et 36 du CPS.
- Un programme prévisionnel des aménagements cynégétiques au cours de la première période du bail conformément aux dispositions des articles 30, 31, 32, 33, 34, 35 et 36 du CPS.
- Un projet d'investissement global, à présenter sous forme d'un tableau qui doit préciser, par année, le programme physique et financier à entreprendre dans le lot.

N° 4940/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

AAO N° 06/2025/BP

Le 09/09/2025 à 11 heure, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

CONSTRUCTION DE LA PISTE RELEVANT DE LA COMMUNE TERRITORIALE JBIL RELIANT LA RN8 ET DOUAR LAHABICHATE, PROVINCE EL KALAA DES SRAGHNA

* Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

* L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 999 626,64 DHS (Neuf cent quatre vingt dix neuf mille six cent vingt six dirhams et soixante quatre centimes)

* le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 19 000 ,00 DHS (Dix neuf mille dirhams).

*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

* Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B : travaux routiers et voirie urbaine	5	✓ B1 ✓ B3 ✓ B5

N° 4941/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

AAO N° 07/2025/BP

Le 10/09/2025 à 11 heure, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE RELEVANT DE LA COMMUNE TERRITORIALE JBIL RELIANT LA RN8 ET DOUAR SLALMA A LA PROVINCE EL KALAA DES SRAGHNA-

* Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

* L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 094 506,80 DHS (Un million quatre-vingt-quatorze mille cinq cent six dirhams et quatre-vingts centimes)

* le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 21 000 ,00 DHS (Vingt et un mille dirhams).

*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

* Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B : travaux routiers et voirie urbaine	4	✓ B1 ✓ B3 ✓ B5

N° 4942/PA

FIDUCIAIRE
FIDULATIMO
Tél.Fax : 05 22 72 43 43
WORLD CRANE
S.A.R.L.AU

Au terme d'un acte SSP du 02/06/2025 à Berrechid, il a été établi les statuts d'une SARL au ayant les caractéristiques suivantes : FORME: La Société est une Société à responsabilité limitée d'associé unique, elle est régie par les lois et règlements en vigueur.

DENOMINATION: La dénomination est : WORLD CRANE.
SIEGE SOCIAL: Le siège social : 03 Lotissement ONA 1 Étage 2 Deroua - Berrechid.

OBJET : Transport national et international de marchandises pour le compte d'autrui

Location des Nacelles et des Engins - Dépannage de véhicule, Mécanique
DUREE : 99 ans

CAPITAL SOCIAL: Le capital social est de (100.000 DHS), divisé en (1.000) parts sociales, de (100DH)

chacune, entièrement souscrites et totalement libérées, attribuées en totalité à M. Rabii RIZQ.

GERANCE : M. Rabii RIZQ est nommé gérant de la société sans limitation de durée.

SIGNATURE : La société ne sera valablement engagée que par la signature de M. Rabii RIZQ

DEPOT : Le dépôt de ces statuts a été effectué au Tribunal de 1ère Instance de Berrechid, sous le N°1085 le 25/07/2025

IMMATRICULATION : Immatriculation au Registre de commerce de Berrechid sous le N°22009 le 25/07/2025

N° 4946/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N°57/INDH/T/2025
Le 25/08/2025 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Mar-

chés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix relatif aux travaux de construction d'un centre d'éducation et de formation féminin à la commune Oulad M'rah-Province de Settat

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 35 000,00 dh (trente cinq mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux millions quatre vingt cinq mille trois cent soixante dirhams toutes taxes comprises (2 085 360,00 dh T.T.C)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

N° 4947/PA

AVIS D'ENQUETE
PUBLIQUE
Suite à l'arrêté Gubernatorial N° 82 du 23 Juillet

2025, il est annoncé au public qu'une enquête publique sera ouverte en date du 29 Aout 2025, pendant 20 jours, à la Commune Jouamaâ, Caïdat Jouamaâ, Cercle Anjra, Province de Fahs Anjra, Région de Tanger Tétouan Al Hoceima. Cette enquête concerne l'étude d'impact sur l'environnement d'un Projet d'installation d'une unité de fabrication des pièces automobiles à la plateforme industrielle Tanger Automotive City. Ledit projet sera réalisé par la Société Sté. TSP PRECISION MOROCCO S.A.R.L. Lot 189, Zone Franche Tanger Auto-

City Tel. : 06.31.18.51.35.

Les documents légaux sont déposés et consultables à la Commune Jouamaâ, Caïdat Jouamaâ, Cercle Anjra, Province de Fahs Anjra, Région de Tanger Tétouan Al Hoceima. Cet avis d'enquête publique est fait selon les prescriptions du décret 2-04564 du 5 Qaâda 1429 (4 Novembre 2008) fixant les modalités d'organisation et de déroulement des enquêtes publiques relatifs aux projets d'impact environnemental (publiés au B.O. N° 5684 du 20 Novembre 2008).

N° 4948/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale,
du Préscolaire et des sports
Service du Contrôle des Établissements
et des Salles Sportives
- SEGMA -



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأولي والرياضة
مصلحة مراقبة المؤسسات
والقاعات الرياضية
- س.م.س.م. -

Avis de report de

L'appel d'offres ouvert international sur offres des prix

N° : 03/2025

DANS LE CADRE DE L'APPEL L'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N° 03/2025 RELATIF A L'ACHAT, INSTALLATION ET MISE EN MARCHÉ DU MATERIEL TECHNIQUE POUR L'EQUIPEMENT DE LA PISCINE MOULAY AL HASSAN A OUJDA RELEVANT DU SEGMA « SERVICE DE CONTROLE DES ETABLISSEMENTS ET DES SALLES SPORTIVES ». PUBLIE AUX JOURNAUX NATIONAUX ET AU PORTAIL DES MARCHES PUBLICS QUE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS EST REPORTEE DU 05/09/2025 A 10 H AU 10/09/2025 A 10 H.

LE RESTE EST SANS CHANGEMENT.

N° 4944/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Et de la Protection Sociale
Délégation de Kenitra



المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
مندوبية القنيطرة

DELEGATION KENITRA

Avis d'appel d'offres ouvert international

N°21/2025

Le 29/08/2025 à 14 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection Sociale à Kénitra -BP N°1554Kénitra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix ayant pour objet : Construction de l'hôpital psychiatrique de Kenitra, Lot n°9 : ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE LA MENUISERIE .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Délégation provinciale de la santé et de la Protection Sociale de Kénitra: bureau de sous ordonnancement, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublic.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : cinquante-cinq mille quatre cent quarante-trois dirhams (55.443,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux million sept cent soixante-douze mille cent quatre-vingt dirhams (2 772 180,00 dhs).

Il est exigé aux concurrents installés au Maroc, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans les secteurs, classes et qualifications suivants :

Secteur	Qualification	Classe
L	L4 ; L5	2

Ce certificat tient lieu de dossier technique.

Pour les concurrents non installés au Maroc se conformer au règlement de consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

N° 4943/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE MSILA .

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°02/2025/CM

Le Mercredi 27/08/2025 à 11 Heures, il sera procédé, dans les bureaux du Président de la Commune MSILA , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, N° 2/2025 du 27/08/2025 , pour : Electrification 1^{re} catégorie d'un groupe de foyers dans différents villages de la Commune MSILA - Province de Taza.

(OFFRE ONEE/BE - N° 200161871

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Soixante et Un Mille Cent Cinq - Dirhams 92 Cts (361 105,92 DH) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Sept Mille dirhams (7 000,00) Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics,

les concurrents Doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessibles à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article neuf (06) du règlement de la consultation.

N° 4945/PA

STE NEW YASSMINE CARROSSERIE TD CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L.A.U

I) Aux termes d'un acte S.S.P en date à FES, du 30/04/2025, il a été établi les statuts d'une SARL.A.U, savoir :
DÉNOMINATION : NEW YASSMINE CARROSSERIE TD
OBJET : ENTRETIEN ET REPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES.
SIEGE : BUREAU N°28, 4EME ETAGE BREAUX ASSAFIE RTE DE SEFROU MY RACHID FES-
DUREE : 99 Ans à compter de sa constitution définitive
CAPITAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1 000 P. Sles De 100,00 DHS chacune.
YOUSSEF MOHAMMED BENNANI-100.000,00 DHS
TOTAL : 100.000,00 DHS
GERANT : YOUSSEF MOHAMMED BENNANI II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de FES, le 25/07/2025. Sous le n° RC: 86.421

N° 4952/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/07/2025, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée D'associe Unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " AAM TECH " S.A.R.L.A.U
Siège Social : GROUPE AT-TAKKADDOUM GH2-17, 2ème ETG SIDI BER-NOUSSI - Casablanca.
Associés Unique :
- Mr. ABDELLAH MERRIBI, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales.
Objet :
- COMMERCIALISATION ET DISTRIBUTION DE TOUTS TYPES DE MATERIAUX INFORMATIQUES,

ET EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ;
- PRESTATION DE SERVICE ;
- IMPORT ET EXPORT.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par Mr. ABDELLAH MERRIBI
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° 982132 RC N°687159.

N° 4953/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/06/2025, il a été établi les Statuts d'une Société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " CHSLI-LISKANE " S.A.R.L
Siège Social : GROUPE AT-TAKKADDOUM GH2-17, 2ème ETG SIDI BER-NOUSSI - Casablanca.
Les Associés :
- Mr. CHARAF EDDINE EL MAHJOUBI, apporteur en nature 300 000,00 DHS soit 3000 parts sociales.
- Mme. HADIL EL MAHJOUBI, apporteur en nature 300 000,00 DHS soit 3000 parts sociales.
- Mr. SOULAYMAN EL MAHJOUBI, apporteur en nature 300 000,00 DHS soit 3000 parts sociales.
Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE.
Durée : 99 ans.
Capital social : 900.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. CHARAF EDDINE EL MAHJOUBI
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Commerce Casablanca sous le N° 982405 RC N° 687513.

N° 4954/PA

ROYAUME DU MAROC UNIVERSITE CHOUAIB DOUKALI FACULTE DES SCIENCES PROVINCE - EL JADIDA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX

N° 04/MP-PO/FSJ/2025
Le jeudi 11 Septembre 2025 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Faculté des Sciences d'El Jadida sis au Boulevard des Faculté ville d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 04/MP-PO/FSJ/2025, ayant pour objet :

« ACQUISITION DE MATIERE PREMIERE ET PETIT OUTILLAGE POUR LA FACULTE DES SCIENCES D'EL JADIDA, (07) Sept Lots ».

Lot N° 1 : Petit outillage pour les travaux pratiques de biologie (Prix N° : B1 à B104)

Lot N° 2 : Petit outillage pour les travaux pratiques de chimie (Prix N° : C1 à C94)

Lot N° 3 : Petit outillage pour les laboratoires de chimie (Prix N° : C-1 à C-95)

Lot N° 4 : Petit outillage pour les travaux pratiques de géologie (Prix N° : G1 à G11)

Lot N° 5 : Matières premières pour les travaux pratiques de chimie (Prix N° : C1 à C58)

Lot N° 6 : Matières premières pour les laboratoires de chimie (Prix N° : C-1 à C-118)

Lot N° 7 : Matières premières pour les travaux pratiques de géologie (Prix N° : G1 à G34)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics accessible à l'adresse (www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée en Dirhams toutes taxes comprises comme suit :
Lot N° 01 : 151 674,00 (Cent cinquante et un mille six

cent soixante-quatorze Dirhams)
Lot N° 02 : 103 101,00 (Cent trois mille cent un Dirhams)
Lot N° 03 : 45 516,00 (Quarante-cinq mille cinq cent seize Dirhams)
Lot N° 04 : 31 128,00 (Trente et un mille cent vingt-huit Dirhams)
Lot N° 05 : 78 630,00 (Soixante-dix mille six cent trente Dirhams)
Lot N° 06 : 144 273,00 (Cent quarante-quatre mille deux cent soixante-treize Dirhams)
Lot N° 07 : 48 528,00 (Quarante-huit mille cinq cent vingt-huit Dirhams)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:

Lot N° 01 : 3 000,00 Dhs (Trois mille Dirhams)
Lot N° 02 : 2 000,00 Dhs (Deux mille Dirhams)
Lot N° 03 : 900,00 Dhs (Neuf cents Dirhams)
Lot N° 04 : 600,00 Dhs (Six cents Dirhams)
Lot N° 05 : 1 500,00 Dhs (Mille cinq cents Dirhams)
Lot N° 06 : 2 500,00 Dhs (Deux mille cinq cents Dirhams)
Lot N° 07 : 900,00 Dhs (Neuf cents Dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret N°2-22-431 relatif aux marchés publics

de 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du Règlement de la consultation.
Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du bureau des appels d'offres de la Faculté des Sciences d'El Jadida sis au Boulevard des Facultés ville d'El Jadida, au plus tard le Mercredi 10 Septembre 2025 avant 16 heures, ou remis séance tenante au Président de la commission d'ouverture des plis.

N° 4955/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province Chouka Ait Baha
Commune tassagdel
Direction des Ressources Humaines
Numéro : 14.9/2025

ANNONCE

Concernant l'organisation de l'examen de compétence professionnelle pour l'année : 2025

A l'attention des fonctionnaires détachés auprès du budget de la commune de tassagdel.

Le Président du Conseil de la Commune de tassagdel porte à la connaissance des intéressés qu'il a été décidé d'organiser les épreuves de l'examen de compétence pour l'année 2025 le 06 septembre 2025 à 10 heures au siège de la commune, les fonctionnaires détachés auprès du budget de la commune de tassagdel, justifiant d'au moins six(06) ans de service effectif dans leur grade actuel à la date du premier jour des épreuves, conformément au tableau ci-dessous.

Grade actuel	Grade de promotion	Nombre de postes ouverts	Conditions spécifiques	Date de dépôt des dossiers	Date de l'examen
Technicien de 2ème grade	Technicien de 1er grade	01	Cet examen concerne les fonctionnaires remplissant les conditions, notamment 6 ans minimum de service effectif dans le grade de Technicien de 2ème grade.	22 Aout 2025	06 Septembre 2025

N° 4951/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES
N° /DBM/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°25/INDH/2025

(Avis rectificatif)

Dans le cadre de l'appel d'offres ouvert national N°25/INDH/2025, Publiée dans le journal libération N°10569 en date du 26-27/07/2025, relatif aux TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MUR DE CLOTURE DU CENTRE D'ACCUEIL ET D'INTEGRATION DES PERSONNES HANDICAPEES A TIFOULTOUTE A LA COMMUNE TARMIGT -PROVINCE D'OUARZAZATE. Il est porté à la connaissance du public que le montant de l'estimation en lettre est de cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent quatre-vingt dirhams au lieu de cent quatre-vingt-dix-sept mille deux quatre-vingt dirhams et le reste sans changement.

N° 4950/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Beni Mellal Khenifra
Province de Beni- Mellal
Secrétaire Général

AVIS MODIFICATIF

Concernant A.O.O n° 13/BG/2025, publié aux journaux :

♣ Libération : N° 10562 du 18/07/2025

♣ Rissalat Al Oumma N° 13091 du 18/07/2025

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N° 13/BG/2025, concernant : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'EXTENSION DE LA PLATEFORME REGIONALE DE RESERVES DE PREMIERE NECESSITE DE LA REGION DE BENI MELLAL KHENIFRA, PROVINCE DE BENI MELLAL, est modifié comme suit :

♣ L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 13.748.267,40 dhs « Treize Millions sept Cent Quarante Huit Mille Deux Cent Soixante Sept Dirhams, Quarante Cts ».

♣ Règlement de la consultation : ajout de l'Offres Technique.

♣ Le bordereau des prix-détail estimatif : c'est modifié.

Le reste sans changement

N° 4949/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale
de Chichaoua
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 06/2025/CH/INV/C
(Séance publique)

Le 10/09/2025 à 10:00h, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua, AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale, pour : les études architecturales et le suivi des travaux de construction du lycée collégial Riad Azzaytoun.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux est de : 10 616 250,00 dirhams (Dix Millions Six Cent Seize Mille Deux Cent Cinquante Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHIAOUA ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 06 et 08 du règlement de consultation architecturale.

N° 4956/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale
de Chichaoua
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 07/2025/CH/INV/C
(Séance publique)

Le 10/09/2025 à 11:30h, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le direc-

teur provincial de Chichaoua, AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale, pour : les études architecturales et le suivi des travaux de construction de l'école primaire Al Massira Al Khadra (quartier El Kasba Atahania).

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux est de : 4 845 000,00 dirhams (Quatre Millions Huit Cent Quarante-Cinq Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHIAOUA ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 06 et 08 du règlement de consultation architecturale.

N° 4957/PA

Royaume Du Maroc
Ministère De
L'Enseignement
Supérieur, De La
Recherche Scientifique
Et De L'Innovation
Université Hassan 1er
Ecole Nationale des
Sciences Appliquées -
Berrechid
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ À
MAJORATION N°
02/ENSAB/2025
(Séance publique)

Le mardi 26 août 2025 à 10h00, Il sera procédé dans les bureaux de la Présidence de l'Université Hassan 1er de Settat, Complexe universitaire, Route de Casablanca Km 3,5 à Settat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié à majoration, sur offres de prix, pour objet : Prestations de Gardiennage, Surveillance et Sécurité des Locaux de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid en Lot Unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir

du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 697 698,14 DH (TTC) (Six Cents Quatre Vingt Dix Sept Mille Six Cents Quatre Vingt Dix Huit Dirhams Quatorze centimes Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 DH (Dix Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 13 du règlement de consultation.

N° 4958/PA

Royaume du Maroc
Ministère de
l'Enseignement
Supérieur, de la Recherche
Scientifique et de
l'Innovation
Université Hassan
Premier de Settat
Ecole Nationale des
Sciences Appliquées de
Berrechid
Avis d'appel d'offres
ouvert national N°
03/ENSAB/2025
(Séance publique)

Le mardi 26 août 2025 à 11h00 du matin Il sera procédé, dans les bureaux de la présidence de l'Université Hassan Premier sis à route de Casablanca Km 3,5 complexe universitaire de Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 03/ENSAB/2025 du 26/08/2025, pour Diagnostic, études techniques et suivi des travaux d'aménagement des locaux et des espaces extérieurs de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent Vingt Mille Dirhams toute taxe comprise (120.000,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille deux cents dirhams (2.200,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le

portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 19/08/2025 à 10h à l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans les domaines d'activité suivants :

- D14 : Calcul des structures pour bâtiments à tous usages ;
- D15 : Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages ;
- D16 : Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages.

N° 4959/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
COMMUNE ZAOUIAT
SAISS
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° : 01/2025
Le 26 AOUT 2025 à 11h00, il sera procédé, la salle des réunions du Conseil communal de zaoouiat saiss à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour : TRAVAUX D'ELECTRIFICATION HTA/BT DE 89 FOYERS SIS AU 27 DOUARS A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAOUIAT SAISS PROVINCE EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 723 869,48 (deux millions sept cent vingt-trois mille huit cent soixante-neuf - dirhams et quarante-huit centimes).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 54000.00dh (cinquante-quatre mille dirhams et zéro centime).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 06 du règlement de consultation.

N° 4960/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE
DE TAZARINE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° : 03/2025/CT
Le 26/08/2025 à 11 heures, il sera procédé dans la salle

des réunions de LA COMMUNE TAZARINE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre des prix pour : REALISATION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE TAZARINE (PROVINCE DE TAZA)

LOT UNIQUE : raccordement électrique

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics depuis l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 641 655,32 T.T.C six cent quarante et un mille six cent cinquante-cinq Dirhams et trente-deux centimes Toutes taxes comprises.

- Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de (12 500.00DH) douze mille cinq cent Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692/23 du 23-06-2023, via l'adresse du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 05 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir Un certificat d'agrément dans le domaine de construction des réseaux électriques MT-BT type MT-BTO, délivré par l'office national de l'électricité et de l'eau potable-branché électricité.

N° 4961/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT
GENERAL
D.A.A./S.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ N°
31/2025/INDH

Le 11 Août 2025 à 10h, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions au siège de la Province El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 31/2025/INDH du 11 Août 2025 Pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DEUX SALLES D'EPANOUISSEMENT A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED HCINE PROVINCE EL JADIDA.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme comme suit : (346 482,60 DH TTC) Trois cent quarante six mille quatre cent quatre vingt deux dirhams et 60 cts TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.000,00 dhs (Six mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 4962/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT
GENERAL
D.A.A./S.B.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ N°
35/2025/INDH

Le 13 Août 2025 à 10h, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions au siège de la Province El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 35/2025/INDH du 13 Août 2025 Pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE SALLE INFORMATIQUE AU SEIN D'UNE UNITE PRESCHOOLAIRE AU CENTRE DE LA COMMUNE TERRITORIALE SI HSSAIN BEN ABDERAHMANE - PROVINCE EL JADIDA.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme comme suit : (99.066,00 DH TTC) Quatre vingt dix neuf mille soixante six dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.900,00 dhs (Mille neuf cent dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 4963/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture
de la Pêche Maritime
du Développement Rural
et des Eaux et Forêts

DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'AGRICULTURE DE
BENI MELLAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTES
NATIONAL SUR OFFRES
DE PRIX
N°29/2025/DPA/
4/SAHA
(SEANCE PUBLIQUE)
Du 27/08/2025 à
10Heures

Le 27/08/2025 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 29/2025/DPA/4/SAHA du 27/08/2025 ayant pour objet :

DE
CONSTRUCTION DE LA
PISTE AIT HAMMOU
SUR 2,9 KM AU NIVEAU
DE LA COMMUNE DE
GUETTAYA RELEVANT
DE LA PROVINCE DE
BENI MELLAL.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 294 700,00 DHS-TTC «Deux million deux cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent Dirhams 00 cts TTC »
• Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de : 35.000,00 Dhs(Trente cinq Mille Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de la consultation du présent appel d'offres.

N° 4964/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE REHAMNA
COMMUNE
DE BENGUERIR
N°.....

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N°26/2025/CBG

Appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

• Le 11/08/2025 à 11 H, il sera procédé, dans les bureaux de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix pour :
MUR D'ENCEINTE ET
DÉPENSES DES CIMENTIÈRES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BENGUERIR

• Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre cent soixante-sept mille cinq cent quarante-quatre dirhams (467.544,00dhs).

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de neuf mille dirhams (9000,00 dhs).

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics et les dispositions des articles 28, 30, 31, 32, 33, 34 et 148 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°9 du règlement de consultation.

N° 4965/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE REHAMNA
COMMUNE

DE BENGUERIR
N°.....
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 31/2025/CBG

Appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

• Le 11/08/2025 à 12 H, il sera procédé, dans les bureaux de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix pour :

RELIEURE DES REGISTRES DIVERS
AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BENGUERIR

• Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à

partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre-vingt dix huit mille sept cent soixante dirhams (98 760,00 dhs) TTC.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de mille cinq cent dhs (1 500DHS).

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444

(23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et aux dispositions des articles 28,30,31,32,33,34 ,37et148 duDécret N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023 aux marchés publics).

• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°09du règlement de consultation.

N° 4966/PA

AVIS RECTIFICATIF

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N°28/2025/CBG

Le Président de la Commune de Benguerir porte à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix pour :

Acquisition De Deux Véhicules De Transport sportif

Au Profit De La Commune De Benguerir

Est rectifié comme suit :

- La date d'ouverture des plis sera le 11/08/2025 à 11 H.
- Le dossier de l'appel d'offres a été modifié.
- Le reste est sans changement dans l'avis de l'appel d'offres.

N° 4967/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerir	Settat	Berkhoul	Casa Oudja	Casa Voyageurs	Ain Seba	Mohammed VI	Rabat Agdal	Rabat Ville	Sala	Sala Taborghet	Kanitra	Sidi Youssef	Sidi Slimane	Sidi Kacem	Meknes au centre	Meknes	Settat au centre	Ain Tachaltine	Fes
171 *																					
301						5:40	5:40	5:50	6:31	6:37	6:47	6:51	7:30	7:25	7:44	7:59	8:38	8:47	9:07	9:34	
302						6:40	6:40	6:50	7:31	7:37	7:47	7:51	8:30	8:25	8:44	9:01	9:40	9:55	10:06	10:17	10:35
600 *	6:50	5:35	6:39	6:59	7:21	7:30	7:30	7:40	8:21	8:27	8:37	8:41	9:20	9:15	9:34	9:51	10:30				11:15
602	6:50	6:35	7:39	7:59	8:21	8:30	8:30	8:40	9:21	9:27	9:37	9:41	10:20	10:15	10:34	10:51	11:30	11:42	11:53	12:04	12:25
543						9:30	9:30	9:40	10:21	10:27	10:37	10:41	11:20	11:15	11:34	11:51	12:30				13:15
606	7:50	8:35	9:39	9:59	10:21	10:30	10:30	10:40	11:21	11:27	11:37	11:41	12:20	12:15	12:34	12:51	13:30	13:42	13:53	14:04	14:25
545						11:30	11:30	11:40	12:21	12:27	12:37	12:41	13:20	13:15	13:34	13:51	14:30				15:15
610	9:50	10:35	11:39	11:59	12:21	12:30	12:30	12:40	13:21	13:27	13:37	13:41	14:20	14:15	14:34	14:51	15:30	15:42	15:53	16:04	16:25
612	10:50	11:35	12:39	12:59	13:21	13:30	13:30	13:40	14:21	14:27	14:37	14:41	15:20	15:15	15:34	15:51	16:30	16:39	16:50	17:01	17:25
614	11:50	12:35	13:39	13:59	14:21	14:30	14:30	14:40	15:21	15:27	15:37	15:41	16:20	16:15	16:34	16:51	17:30	17:42	17:53	18:04	18:25
616	12:50	13:35	14:39	14:59	15:21	15:30	15:30	15:40	16:21	16:27	16:37	16:41	17:20	17:15	17:34	17:51	18:30	18:39	18:50	19:01	19:25
618	13:50	14:35	15:39	15:59	16:21	16:30	16:30	16:40	17:21	17:27	17:37	17:41	18:20	18:15	18:34	18:51	19:30	19:42	19:53	20:04	20:25
620	14:50	15:35	16:39	16:59	17:21	17:30	17:30	17:40	18:21	18:27	18:37	18:41	19:20	19:15	19:34	19:51	20:30	20:39			21:15
622	15:50	16:35	17:39	17:59	18:21	18:30	18:30	18:40	19:21	19:27	19:37	19:41	20:20	20:15	20:34	20:51	21:30	21:42	21:53	22:04	22:25
624	16:50	17:35	18:39	18:59	19:21	19:30	19:30	19:40	20:21	20:27	20:37	20:41	21:20	21:15	21:34	21:51	22:30	22:39			23:15
626	17:50	18:35	19:39	19:59	20:21	20:30	20:30	20:40	21:21	21:27	21:37	21:41	22:20	22:15	22:34	22:51	23:30	23:39			0:15
56A						21:15	21:15	21:24	22:05	22:14	22:24	22:28	23:07	23:05	23:24	23:41	24:20	0:28	0:38		1:05
628	19:00	19:45	20:49	21:09	21:31	21:40	21:40	21:50	22:31	22:37	22:47	22:51	23:30	23:25	23:44	24:01	24:40	0:49			1:27
139						22:15	22:15	22:24	23:05	23:14	23:24	23:28	24:07	0:23	0:40		1:20				1:58
63T	21:00	21:40	22:49	23:09	23:34	23:40	23:40	0:14	0:52	1:00	1:13	1:20	1:44	2:30	0:17						

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° train	Fes	Ain taoudine عين التوات	Settat zayoun سبتة الزاوية	Meknes	Meknes al andal مكناس الاندلس	Sidi Racem سدي راسم	Sidi Slimane سدي سليمان	Sidi youssef سدي يوسف	Kanitra كانيترا	Sala Taborghet سالا تابورجت	Sala البريد	Rabat Ville البريد	Rabat Agdal البريد	Mohammed VI البريد	Ain Sebba عين السبتة	Casa voyageurs البريد	Casa Oudja البريد	Berkhoul بركحول	Settat سبتة	Benguerir بنعير	Marrakech مراكش
307	2:50			3:28		4:17	4:33		5:14	5:30	5:40	5:44	6:23	6:31	6:42	6:50					
AM				4:17		5:04	5:24		6:08	6:26	6:40	6:49	7:26	7:38	7:48						
104 *	4:55			5:30		6:17	6:25		7:00	7:18	7:27	7:35	7:40	8:23	8:35	8:44	9:06	9:30	10:31	11:14	
170 *	6:15	6:23	6:33	6:46		7:34	7:57	7:59	8:40	8:58	9:22	9:35	9:40	10:12	10:23	9:35	9:44	10:06	10:30	11:31	12:14
139				7:17	7:32	8:04		8:39	9:00	9:18	9:28	9:36	9:40	10:23	10:35	10:44	11:06	11:30	12:31	13:14	
112	7:40	7:54	8:04	8:17	8:22	9:04	9:17		10:00	10:18	10:22	10:35	10:40	11:12	11:23	11:35	11:44	12:06	12:30	13:31	14:14
134	8:40			9:17	9:32	10:04	10:17	10:39	11:00	11:18	11:27	11:35	11:40	12:12	12:23	12:35	12:44	13:06	14:01	14:31	15:14
136	9:40	9:54		10:17	10:32	11:04	11:17		12:00	12:18	12:22	12:35	12:40	13:12	13:23	13:35	13:44	14:06	14:30	15:31	16:14
138	10:40			11:17	11:32	12:04	12:17	12:39	13:00	13:18	13:22	13:35	13:40	14:12	14:23	14:35	14:44	15:06	15:30	16:31	17:14
120	11:40	11:54	12:04	12:17	12:22	13:04	13:17		14:00	14:18	14:22	14:35	14:40	15:12	15:23	15:35	15:44	16:06	16:30	17:31	18:14
122	12:40			13:17	13:32	14:04	14:17	14:39	15:00	15:18	15:22	15:35	15:40	16:12	16:23	16:35	16:44	17:06	17:30	18:31	19:14
124	13:40	13:54		14:17	14:32	15:04	15:17		16:00	16:18	16:22	16:35	16:40	17:12	17:23	17:35	17:44	18:06	18:30	19:31	20:14
142	14:40			15:17	15:32	16:04	16:17	16:39	17:00	17:18	17:22	17:35	17:40	18:12	18:23	18:35	18:44	19:06	19:30	20:31	21:14
128	15:40	15:54	16:04	16:17	16:22	17:04	17:17	17:39	18:00	18:18	18:22	18:35	18:40	19:12	19:23	19:35	19:44	20:06	20:30	21:31	22:14
503	16:40			17:17	17:32	18:04	18:17	18:39	19:00	19:18	19:22	19:35	19:40	20:12	20:23	20:35					
132	17:40	17:54		18:17	18:22	19:04	19:17		20:00	20:18	20:22	20:35	20:40	21:12	21:23	21:35	21:44	22:06	22:30	23:31	0:14
144	18:40			19:17	19:32	20:04	20:17	20:39	21:00	21:18	21:22	21:35	21:40	22:12	22:23	22:35	22:44	23:06	23:30		
204	19:40	19:54	20:04	20:17	20:22	21:04	21:17	21:39	22:00	22:18	22:24	22:37	22:42	23:14	23:25	23:37					
146	20:40			21:17	21:32	22:04	22:17		23:00	23:18	23:22	23:35	23:40	0:12	0:23	0:35					

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Jeux & Loisirs

TERME	↓	LE ROI DES ÉCHECS	↓	GLACIS	REDDI- TION	DISCON- TINUITÉ	↓	LITHIUM FEMME AIMÉE	SUCRER	CÉLÈBRE INCEND- IAIRE	MET À L'ÉPREUVE
DISCUL- PATION	→	↓			↓	↓		↓	↓	↓	↓
				PARESS- EUX	→		NOTION PRONOM	→			
RELAX							↓				
IMPOST- EURS	→										
POSSESSIF	→			FIN DE MALADIE	→			PART ADOLESC- CENT	→		
			GROSSE ARTÈRE	CACHÉ VAPEUR	→		BOUTONS DE JEUNESSE	↓			
MÉLODIE		INJUS- TICE	↓	↓			NOTE	→		EN BERNE	PERSONNE MÉCHA- NTE
ROND NOTE	→					BOIS	→			↓	↓
		RÉTRO- GRADE	→				CASSÂT	ÂGE COPINE	→		
TEUF		LOLO LIQUIDA	→				EN ARRIÈRE	↓		TRÈS COURT	
		↓		LE MÊME EN TROMBE	→			EN ARGOT RUISSEAU	↓		
GRECQUE	→		GROS SERPENT	↓			ÉTAT DES VOILES	↓			
FERRÉE	→										

Solution mots flechés d'hier

PLACE DU MARCHÉ	E	O	RODÉE ARTICLE	DAVE LE VERT	CHAMPAGNE	G	ÂGE	E	DE BAY AU BOUT PARÉ	BRIGADE
RECOUR	T	A	B	L	I	È	R	O	P	
VIGNET- TOUR	A	T	T	E	N	T	I	O	N	A
	I	L	U	S	A	R	S	A	R	N
PRODIGE PERSONAL	L	S	A	A	O	M	A			
PLANTE PROSTATE	G	U	I	S	O	N	N	E	R	E
AGITE	G	N	E	E	R	G	S	U	E	R
	P	E	R	E	E	E	E	T		
BARON	R	E	O	D	E	T	E	R		
NOTE	R	E	U	C	L	A				
DISCUL- PATION	E	S	C	R	I	M	E	S		
EFFORT DE GÉNÉ ÉCHAP	C	S	R	O	U	E	O	E		
	N	U	E	E	E	U	R	A	N	S

Directeur
de la Publication
et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général
de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable
des ressources
humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafrir

Service technique
Khadja Sabi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadja Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Asmaa Talbaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab
(Lalayeune)
Abdelali Khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la
Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca - Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces
et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gabs
Mouna El Yousseoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Moumib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: (0522) 31.00.62
(0522) 62.32.32
(0522) 60.23.44
Fax: (0522) 31.28.10

Imprimerie
Les Éditions
Maghrébines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web: www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc



Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Fusée d'artificier
- 2- Noble élan - Sous le premier
- 3- Orthopédie
- 4- Cardinal - Répandis
- 5- Aluminium - Font l'heure
- 6- Soldat en apprentissage
- 7- Porte charge - Dieu sensuel
- 8- Luron - Coutumes
- 9- Adouci
- 10- Commune de France - Profit prohibé

VERTICALEMENT

- 1- Dynastie persane
- 2- Sur l'ivoire - Ulmacée
- 3- Couleur - Égypte
- 4- Fut capable - Police des Boys - Premier mot du Coran
- 5- Mal de peau
- 6- Tient le mors - Choisi
- 7- Tremble - Font le lis
- 8- Exploder - Obtenus
- 9- Dépôt - Alternative
- 10- Page - Grille

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	L	I	M	A	T	I	S	M	E
2	L	A	V	E		R	U	E		O
3	A	B	E	R	R	A	T	I	O	N
4	I	O		I	O	N		N	U	
5	R	U	S	T	I	Q	U	E		A
6	O	R	E	E		U	N		E	L
7	N	E	T		B	I	S	T	R	E
8	N	U		V	O	L		E	R	S
9	E	R	A	I	L	L	E		E	E
10	E	S	S	E		E	T	I	R	E

Grilles de sudoku

Facile

	3				2			
2			4	3		8		5
		8	6	2				
9	1		7			6		8
8	5		3		9		2	1
4		7			6		5	3
				7	3	4		
3		2		9	8			6
		9					8	

Difficile

2			7			9	5	
				9			8	7
1			5					
					5		9	
7		9	4		6	5		3
	8		9					
					3			4
8	4			1				
	2	5			7			9

Moyen

	1		5				3	8
	4						2	
				9	3			1
	7						5	8
	8		7	5	6			1
3		5						7
2			9	1				
		4						3
	6	7			8			2

Expert

1					3			
		4			6			
6				8	1		4	9
	7					5		
	1						3	
		2					9	
8	3		2	4				7
			6			3		
			5					2

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	4	5	7	3	8	2	1	6
3	1	6	5	2	4	7	9	8
8	2	7	1	6	9	3	4	5
5	9	2	6	4	3	8	7	1
4	7	1	8	9	5	6	2	3
6	8	3	2	7	1	4	5	9
2	6	8	9	5	7	1	3	4
1	3	9	4	8	2	5	6	7
7	5	4	3	1	6	9	8	2

Difficile

2	9	4	8	3	5	7	6	1
5	8	7	1	4	6	2	3	9
1	6	3	9	2	7	4	5	8
7	3	6	4	1	8	5	9	2
8	5	1	6	9	2	3	4	7
9	4	2	5	7	3	1	8	6
4	2	5	7	8	9	6	1	3
3	1	9	2	6	4	8	7	5
6	7	8	3	5	1	9	2	4

Moyen

6	8	7	2	4	5	1	3	9
4	1	3	7	8	9	2	5	6
5	9	2	1	3	6	8	4	7
1	4	8	9	6	7	3	2	5
7	3	9	4	5	2	6	8	1
2	6	5	3	1	8	9	7	4
8	7	1	6	2	4	5	9	3
3	5	4	8	9	1	7	6	2
9	2	6	5	7	3	4	1	8

Expert

7	3	9	6	2	1	8	5	4
6	8	2	5	9	4	7	3	1
1	4	5	3	8	7	6	9	2
5	6	7	4	1	2	3	8	9
3	1	4	9	6	8	2	7	5
9	2	8	7	3	5	1	4	6
4	7	3	1	5	6	9	2	8
8	5	6	2	7	9	4	1	3
2	9	1	8	4	3	5	6	7

Sport

Coupe du Trône de polo...

Consécration de l'équipe de la Garde Royale



L'équipe de la Garde Royale a remporté, dimanche à Rabat, le titre de la troisième édition de la Coupe du Trône de polo, organisée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, par la Fédération Royale marocaine de polo.

L'équipe de la Garde Royale a décroché le titre de cette édition, disputée du 21 au 27 juillet, en battant le club Ajdir de polo et d'équitation par 4 buts à 2 en une finale de quatre périodes, au Club Polo de la Garde Royale à Souissi-Rabat.

La troisième place est revenue au PGH La Palmeraie Polo Club, qui a remporté le match de classement, samedi, devant le Marrakech Polo Club,

sur le score de 9 à 5,5.

Au terme de cette troisième édition de la Coupe du Trône de polo, le président de la Fédération Royale marocaine des sports équestres, Moulay Abdallah Alaoui, a procédé à la remise du trophée au capitaine de l'équipe sacrée.

Cette édition a connu la participation de six équipes représentant les clubs nationaux affiliés à la Fédération Royale marocaine de polo. Il s'agit de la Garde Royale, la Gendarmerie Royale, l'Ecole Royale de Cavalerie, du PGH La Palmeraie Polo Club, du Marrakech Polo Club et du Club Ajdir de polo et d'équitation.

Le titre de la deuxième édition avait été remporté par l'équipe "Patrick Guer-

rand-Hermès" (PGH) la Palmeraie Polo Club d'Assilah, en battant l'équipe de la Garde Royale sur le score de 6 à 5.

Les matchs de polo se disputent en plusieurs périodes (entre 4 et 8) de 7 minutes chacune, marquées par des pauses de 3 minutes pour permettre aux joueurs de changer de chevaux. En cas d'égalité, les deux formations jouent les prolongations. Le club qui marque un but est déclaré vainqueur.

Les matchs sont dirigés par deux arbitres, montant leurs chevaux. En cas de désaccord concernant une décision donnée, l'avis du troisième arbitre se trouvant à l'extérieur du terrain est sollicité.

...Et de cyclisme sur route

Victoire de Kamal Mahroug et Salma Hariri

Les coureurs cyclistes Kamal Mahroug, du club Agadir Vélo VTT et Salma Hariri, du Majd Serghini ont remporté la Coupe du trône de cyclisme sur route seniors (hommes et dames), organisée samedi à Azilal avec la participation de plus de 140 coureurs issus de 37 associations sportives nationales.

La course, organisée en un circuit fermé de 3,7 km, s'est tenue dans le cadre de la commémoration du 26ème anniversaire de la glorieuse Fête du Trône.

Chez les hommes, le podium a été dominé par les coureurs d'Agadir Vélo VTT, qui ont occupé les trois premières places. Ainsi, Mahroug a été suivi par Brahim Sabahi et Idriss Alouani. Chez les dames, Salma Hariri a conservé son titre décroché l'année dernière, en s'imposant devant Fatima Zahra El Hayane de Chabab Inzegane et Ikram Benjelouaja d'Agadir Vélo VTT.

Côté juniors, le coureur Yassine Mhah du Tihad Sportif Casablancais s'est adjugé le titre, suivi du champion du Maroc Marouane Kharbouci du club Abtal Marrakech et d'Abderrahim Alouani du club Ismailia de Meknès. De son côté, la jeune Imane Lemkhyer du Chabab Souk Sebt a été sacrée championne, en s'imposant devant la championne du Maroc, Amina Cherdoudi du club Ajjal Demnat et Maroua El Habachi de Chabab Rhamna.



Ulrich Boris Ntounda : Le Maroc peut briller à la CAN 2025 et faire rêver au Mondial 2030



Originaire de la République du Congo, Ulrich Boris Ntounda est un ancien joueur de basketball de l'Union Sportive de Taza (UST), où il a évolué durant deux saisons. Dans cet entretien, il partage ses impressions sur l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2025 et du Mondial 2030 par le Maroc.

Libé : Pour mieux vous connaître, pourriez-vous vous présenter brièvement à nos lecteurs ?

Ulrich Boris Ntounda : Je suis arrivé au Maroc il y a quelques années grâce au basketball, en provenance de la République du Congo, où j'évoluais en tant que junior au sein de l'équipe Etoile du Congo.

Les clubs de basketball marocains n'étant autorisés à recruter que deux joueurs étrangers, il m'était difficile, en tant que jeune joueur, de trouver un club dans le championnat national. J'ai donc fait le tour de plusieurs équipes, mais j'étais systématiquement confronté à cette limite. Parfois, les propositions financières n'étaient pas satisfaisantes, ou on me demandait d'attendre la saison suivante, ce qui ne m'arrangeait pas.

J'ai finalement décidé de me rendre dans le nord-est du Maroc, à Fès puis à Taza, où j'ai joué pendant deux saisons au sein de l'Union Sportive de Taza (UST). J'évoluais en semi-professionnel, car je poursuivais parallèlement mes études.

Le Maroc accueillera la Coupe d'Afrique des nations (CAN) dans les prochains mois. Quelles sont vos impres-

sions concernant cette compétition ?

Le fait d'accueillir cette compétition majeure constitue une formidable vitrine pour le Maroc. A l'échelle du Maghreb, le pays se distingue notamment par son ouverture sur le monde.

Je suis convaincu que le Maroc est pleinement capable d'organiser une très belle Coupe d'Afrique. La qualité de ses infrastructures en est la preuve. Il faut également souligner que le public marocain est très attaché au sport. Il en est passionné.

Les moyens investis dans le domaine sportif sont considérables, ce qui place le Maroc parmi les favoris pour remporter cette CAN, surtout en jouant à domicile, avec le soutien de toute une nation.

Il faut aussi reconnaître que le Royaume dispose actuellement de la plus belle équipe du continent africain.

Côté logistique, tout est prêt : il devient de plus en plus facile de se déplacer à travers le pays grâce à des routes modernes, au tramway, au réseau de busway, etc. Les infrastructures hôtelières sont également à même d'accueillir l'ensemble des délégations attendues.

En 2030, le Maroc accueillera la Coupe

du monde avec le Portugal et l'Espagne. Que vous inspire cette perspective ?

Tout comme la CAN, l'organisation du Mondial 2030 est une vitrine extraordinaire pour le Maroc. Le Royaume a les moyens de nous faire rêver à nouveau, comme lors du Mondial 2022, où l'équipe nationale a réalisé un parcours exceptionnel, déjouant tous les pronostics jusqu'à atteindre le dernier carré de cette grande compétition mondiale.

Je suis persuadé qu'avec le soutien du public et grâce à la qualité de ses joueurs, le Maroc peut franchir un nouveau cap, et pourquoi pas atteindre une nouvelle fois les demi-finales, voire mieux.

Pour nous qui vivons au Maroc, c'est une véritable aubaine : nous pourrions vivre en direct les émotions de la CAN et du Mondial. Et, si Dieu le veut, nous pourrions même aller au Portugal ou en Espagne pour assister à d'autres matchs.

Quoi qu'il en soit, une ambiance extraordinaire régnera dans le pays, comme lors du dernier Mondial où l'on avait parfois l'impression que les matchs se jouaient ici, au Maroc.

Propos recueillis par Alain Bouithy

Tour de France

Pogacar, la grosse fatigue ?



Coup de mou passer ou début d'un ras-le-bol généralisé ? Sous le microscope depuis des années, Tadej Pogacar émet des signaux d'une grande lassitude que la joie d'avoir remporté un quatrième Tour de France avait du mal à masquer dimanche.

Pendant toute la dernière semaine de la Grande Boucle, le Slovène a dégagé une impression étrange, laissant penser qu'il était soit malade ou très fatigué, soit qu'il s'ennuie.

Le champion du monde a donné le change dimanche en passant à l'attaque sur les pavés détrempés de Montmartre lors

d'une dernière étape exceptionnelle. "De la course à l'état pur, j'ai adoré", a-t-il commenté.

Mais à peine redescendu de son vélo, le champion du monde a adopté à nouveau un ton quasi crépusculaire.

"Plus je grandis, plus l'enfant en moi disparaît et plus la pression devient surréaliste. Je commence à me dire que je ne vais pas faire ça toute ma vie", a-t-il répondu en zone mixte à un journaliste d'ITV lui demandant comment il gère toute cette attention.

Passant ensuite en conférence de presse, il a été incapable de se projeter sur les pro-

chaines éditions, alors qu'il sera en mesure d'égaliser le record de cinq victoires dès 2026. "Pas un objectif", a-t-il dit.

Il a en revanche longuement évoqué les questions de santé mentale et de surmenage qui ont conduit plusieurs coureurs, comme le Néerlandais Tom Dumoulin, à mettre une fin abrupte à leur carrière.

"Je trouve que nous, les cyclistes, nous sommes trop obsédés par l'entraînement, a-t-il dit. Il y a beaucoup de burn out. Je n'en suis pas là, mais ça pourrait m'arriver aussi."

Pogacar a beau n'avoir que 26 ans, il est sur le devant de la scène depuis la Vuelta 2019.

Au cours de ces années, il est devenu une superstar du cyclisme, puis du sport tout court après une saison 2024 sensationnelle qui l'a fait basculer dans une autre dimension et fait exploser les sollicitations.

"Sa vie n'est pas facile. Il descend au petit-déjeuner et il y a vingt personnes qui réclament son attention. Il sort et il y en a trente autres qui attendent, et même chose devant le bus. Il est constamment sous pression. C'est normal que ça lui pèse mentalement", explique le Belge Tim Wellens, coéquipier de Pogacar chez UAE et son voisin à Monaco.

A chaque course, Pogacar est happé de toutes parts, tout le temps, à la sortie de l'hôtel, au départ, en route pour le podium, au retour.

En chemin, il s'arrête pour un selfie ou un autographe mais doit souvent fendre la foule, le regard fixé droit devant lui, pour

ne pas y passer sa journée.

Ça lui pèse, estime Stephen Roche, vainqueur du Tour en 1987: "C'est un gentil, il a dû mal à dire non."

Encore plus précoce, Remco Evenepoel dit souvent que le cyclisme est devenu tellement exigeant que "les carrières longues vont disparaître".

Sous contrat jusqu'en 2030 avec UAE, Pogacar dit dans un entretien au journal L'Équipe qu'il "ne pense pas arrêter tout de suite". Mais il ne se voit "pas non plus poursuivre trop longtemps", évoquant les JO de Los Angeles 2028 comme échéance pour réfléchir à sa retraite.

Cela lui laisserait trois ans pour battre le record de victoires sur le Tour de France, la plus grande course du monde qu'il devrait continuer à disputer même si, là-aussi, il lui arrive de distiller le doute.

Andy Schleck, vainqueur du Tour en 2010, est sceptique: "Il surfe sur une vague énorme mais cette vague peut se briser. Il y a plein de jeunes qui arrivent et qui roulent avec passion. Le cyclisme change très vite. Je ne crois pas qu'il battra le record."

Pogacar, qui a déclaré dans les Pyrénées qu'il était "au pic" de sa carrière, doit annoncer cette semaine s'il participe à la Vuelta qui démarre le 23 août. Il est très probable que non.

"Pour l'instant je n'ai pas de buts clairs, peut-être les Championnats du monde (en septembre) et le Tour de Lombardie (en octobre). Pour le reste je ne sais pas", a-t-il déclaré dimanche soir, pressé d'en finir.

Sarina Wiegman Triomphe, calme et sérénité

La sélectionneuse de l'Angleterre Sarina Wiegman a encore franchi un cap dimanche dans la hiérarchie des grands entraîneurs mondiaux, en remportant à 55 ans son troisième Euro d'affilée (1-1 a.p., 3 t.a.b. à 1), fidèle à son style empreint de calme et de sérénité.

C'était la cinquième finale de suite en grand tournoi pour la Néerlandaise (Euro-2017 et Mondial-2019 avec les Pays-Bas, puis Euro-2022, Mondial-2023 et Euro-2025 avec l'Angleterre), dont trois victoires. Des statistiques si folles qu'elle devance Vicente del Bosque (doublé Mondial-2010/Euro-2012 avec les Espagnols) ou Didier Deschamps (finales Euro-2016 et Mondial-2022 et victoire au Mondial-2018).

Née à La Haye, l'ancienne défenseuse a mené des études de professeur de sport en parallèle de sa carrière de joueuse (99 sélections avec les Pays-Bas), pensant qu'être entraîneuse professionnelle serait impossible.

Mais rapidement, en 2014, elle a pris les fonctions de sélectionneuse adjointe des Pays-Bas avant d'être nommée N.1 en janvier 2017, six mois avant le début du Championnat d'Europe organisé dans son pays.

Et les résultats ont été immédiats puis se sont confirmés avec l'Angleterre, où elle est arrivée en 2021.

Pour y parvenir, ses principes fondamentaux sont restés les mêmes - chaque joueuse connaît son rôle - mais elle a modifié son attitude et ses relations avec les joueuses, devenant moins distante et plus démonstrative, comme

l'a relevé la milieu Keira Walsh.

"On la voit danser et chanter, cela a changé par rapport à ses débuts", a-t-elle raconté cette semaine.

Cela a été le cas dimanche soir à Bâle, où elle a enchaîné des petits pas de danse sur la pelouse après son nouveau triomphe. Quelques minutes avant, ses joueuses l'ont écoutée scrupuleusement pendant les pauses de la prolongation mais aussi avant la séance de tirs au but, l'entourant dans un cercle.

Aussi, elle a poussé ses joueuses à parler plus directement et frontalement des problèmes, comme l'a rappelé en début de tournoi la capitaine Leah Williamson.

"C'est une bonne personne: en tant que joueuse tu veux respecter la personne pour laquelle tu joues, elle nous challenge et nous pousse vers l'avant", a-t-elle expliqué, évoquant "des discussions parfois difficiles" avec sa coach.

Toujours d'un calme imperturbable dans sa zone technique, elle a explosé de joie à plusieurs reprises sur les buts des Anglaises dans les dernières minutes en quart de finale contre la Suède (2-2 a.p., 3 t.a.b. à 2) puis en demi-finale face à l'Italie (2-1, a.p.).

"Je pense que cela nous rend beaucoup plus solidaires, beaucoup plus confiantes les unes envers les autres, au point que nous sommes prêtes à partager des moments vraiment difficiles et à nous entraider. Sarina a vraiment inculqué cela à notre équipe. Elle nous soutient, et nous la soutenons", a expliqué aussi l'attaquante Beth Mead.



Ce que recherche pleinement Wiegman ? "Que nous soyons soudées et qu'on se batte les unes pour les autres", a ajouté la milieu Ella Toone, alors que les joueuses et le staff se sont unis à la suite de drames personnels dont ont été victimes la coach, mais aussi Beth Mead et Ella Toone.

Ses causeries sont aussi saluées par son groupe: elle "est très motivante, elle nous rassemble toutes, nous sommes suspendues à ses lèvres. Elle a vraiment amélioré le jeu avec ses discours motivants et nous rend toutes prêtes", a souligné la joueuse de Manchester United.

Malgré un contexte compliqué juste avant l'Euro avec la retraite surprise de la gardienne emblématique Mary Earps (qui ne voulait pas être N.2), la mise en retrait surprenante de Millie Bright, ainsi que celle de Fran Kirby, et des manques criants à des postes clés comme au

milieu de terrain ou dans le couloir gauche, elle s'est encore hissée sur le toit de l'Europe. Qu'elle n'a plus quitté depuis huit ans.

Et la fédération anglaise sait la chance qu'elle a: à "aucun prix" l'instance ne veut se séparer de son héroïne, sous contrat jusqu'au Mondial-2027 pour décrocher le grand titre qui manque aux Lionesses, a souligné son directeur général Mark Bullingham.

"Sarina est formidable. Elle change parfois de petites choses qui peuvent être remises en question de l'extérieur, mais nous ne la remettons jamais en question", a commenté Lucy Bronze. "Elle se soucie de nous toutes et l'héritage qu'elle a laissé, en tant qu'individu, est incroyable. Cette envie de gagner et de continuer à le faire est très inspirante pour toutes les joueuses", a-t-elle conclu après le nouveau titre européen.

Concerts: Les déboires du Real Madrid au Bernabeu font les affaires de l'Atlético

Avec la rénovation du Santiago Bernabeu, le Real Madrid souhaitait faire de son stade le lieu incontournable pour les grands concerts dans la capitale espagnole, mais un conflit judiciaire avec des riverains mécontents a contrecarré ce projet pour le plus grand bonheur de son rival: l'Atlético.

Une façade futuriste, des tribunes neuves et un toit rétractable de 8.000 mètres carrés: pour transformer son enceinte historique en espace polyvalent opérationnel toute l'année, le Real a engagé entre 2019 et 2024 des travaux colossaux, financés par 1,1 milliard d'euros de prêts.

Mais ce pari ambitieux s'est heurté à la colère des riverains, car le Bernabeu, installé en plein centre-ville, est entouré d'immeubles d'habitation. Après une première série de concerts à l'été 2024, les plaintes pour nuisances sonores se sont multipliées.

Face à ces procédures, le Real a annoncé voilà près d'un an suspendre tous ses concerts en attendant de trouver une solution. Un choix dont a profité le stade Metropolitano de l'Atlético Madrid, situé loin du centre-ville et à l'écart des habitations.

Cet été, trois stars de la musique espagnole, initialement programmées au Bernabeu, ont ainsi joué au Metropolito-

tano. Coup dur supplémentaire pour le club merengue: la superstar du reggaeton Bad Bunny a lui aussi choisi cette enceinte pour ses 10 concerts madrilènes l'an prochain.

La décision de la mégastar portoricaine contredit la conviction du maire de Madrid, José Luis Martínez-Almeida, qui avait assuré en avril que seul le Bernabeu pouvait attirer les artistes les plus prestigieux - comme l'icône américaine Taylor Swift, qui s'y est produite en mai 2024.

Pour Plácido Rodríguez Guerrero, professeur d'économie à l'Université d'Oviedo (nord), cette situation a entraîné des "dégâts importants pour la réputation" du Real. "Cela montre que le Real Madrid ne fait pas tout bien", expose-t-il à l'AFP.

Fin 2024, le président du Real, Florentino Pérez, avait rassuré les supporters sur l'impact financier de ce fiasco, en précisant que les concerts ne représentaient qu'1% du budget du club, dont le chiffre d'affaires a dépassé 1,1 milliard d'euros lors de la saison 2024/25.

Mais pour David Dunn, directeur général de la société de conseil 442 Design (basée à Edimbourg), qui a travaillé sur des projets commerciaux lancés par des clubs comme Arsenal et le Milan



AC, la situation représente "un gros coup dur" pour le géant madrilène.

Même si les revenus générés par les matches, les visites du stade et les ventes en boutiques sont "excellents", le club comptait sur "l'organisation de multiples grands événements et concerts", explique-t-il à l'AFP.

Selon Business Insider Spain, le Real espérait obtenir 100 millions d'euros par an grâce aux événements musi-

caux. Le club a perdu "des dizaines de millions d'euros" cet été au profit de l'Atlético, estime le professeur Rodríguez Guerrero. Si le Real souhaite reprendre ses concerts, cela lui "coûtera assez cher" en investissements, insiste-t-il.

Pour Francesc Daumal, expert en architecture à l'Université polytechnique de Catalogne, la principale faiblesse du Bernabeu en matière de

concerts est son toit rétractable. Le stade "ressemble à une tente", car il est fermé par une structure "légère", avec "des ouvertures, des panneaux extérieurs qui laissent entrer l'air", détaille-t-il.

"Résoudre les problèmes d'isolation" phonique générés par les concerts "n'est pas simple" dans ces conditions, ajoute ce spécialiste, qui rappelle que le stade de l'Atlético, à l'inverse, a été conçu dès le départ avec une attention particulière à l'acoustique.

Les fans de musique, qui se sont rendus en masse au Metropolitano ces dernières semaines, confirment l'avantage de ce stade.

"Sur le plan acoustique, le Bernabeu est le pire endroit que nous avons vu", assure Sara, une communicante de 34 ans ayant assisté au concert de Taylor Swift au stade du Real, puis à celui de la star britannique Ed Sheeran fin mai au Metropolitano. Ce dernier stade est "meilleur", tranche-t-elle.

Un diagnostic dont les supporters de l'Atlético sont fiers. "Nous sommes heureux que des concerts sont organisés" au Metropolitano alors que le Bernabeu se débat face aux ennuis, lance David Guerrero, 27 ans, un maillot du club floqué au nom de Ed Sheeran sur les épaules.

Recettes

Gratins de poisson



Ingrédients :

400 g de coquilles st jacques surgelées sans corail
1 kg de moules fraîches
300 g de lotte
1 homard surgelé (600g)
200 g de crevettes grises
2 échalotes
100 g de crème fraîche
200 g gruyère râpé
Bisque de homard surgelé (2 paquets ou en boîte)

Préparation :

1. Décongeler les coquilles St Jacques, le homard et la bisque, les maintenir au frais

2. Couper le homard en morceaux. Récolter le jus des coquilles et du homard.

3. Cuire les moules, récolter aussi le jus.

4. Réserver tous les jus et et faire pocher la lotte.

5. Avant le repas, environ 45mn, faire blanchir les échalotes dans le beurre, ajouter tous les ingrédients en remuant doucement.

6. Ajouter la bisque de homard, le jus et la crème fraîche.

7. Mettre le tout dans un plat à gratin, saupoudrer de gruyère et faire gratiner.!

Marcher 7.000 pas par jour est extrêmement bénéfique pour la santé

Marcher 7.000 pas chaque jour fait considérablement baisser le risque d'avoir de nombreux problèmes de santé graves, selon la plus vaste étude de données probantes à ce jour, publiée jeudi.

Facile à mémoriser et repris dans des applications mobiles pour smartphones, l'objectif des 10.000 pas quotidiens ne se base sur aucune étude médicale. Généralement suivi par les personnes soucieuses de préserver leur santé, il vient en réalité d'une campagne marketing des années 1960 pour un podomètre japonais.

Pour établir un objectif basé sur la science, une équipe internationale de chercheurs a donc passé au crible 57 études portant sur 160.000 personnes au total, avant de publier ses travaux dans la revue *Lancet Public Health*.

Ils révèlent que marcher 7.000 pas par jour réduit de près de moitié le risque de décès prématuré, toutes causes confondues, comparé au fait d'en faire seulement 2.000.

L'étude s'est également penchée sur des problèmes de santé que n'avaient pas examinés jusqu'ici les chercheurs sur les bénéfices de la marche.

Marcher 7.000 pas par jour ferait baisser de 38% le risque de démence, de 22% celui de dépression et de 14% le risque de diabète. Cela réduirait aussi le risque d'avoir un cancer et de faire des chutes, selon l'étude, qui avertit

que cette hypothèse repose sur des preuves moins nombreuses.

"Il n'est pas nécessaire d'atteindre 10.000 pas par jour pour avoir des bénéfices majeurs pour sa santé", a résumé auprès de l'AFP Paddy Dempsey, co-auteur de l'étude et chercheur médical à l'Université de Cambridge.

"Les gains les plus importants se produisent dès 7.000 pas, au-delà ils tendent à se stabiliser", a-t-il ajouté.

Si la vitesse de marche varie d'une personne à l'autre, 7.000 pas représentent environ une heure de marche par jour.

Pour M. Dempsey, ceux qui parviennent déjà à faire 10.000 pas ou davantage au quotidien doivent

persévérer. A l'inverse, ceux qui jugent les 7.000 pas difficiles à atteindre, ne doivent "pas se décourager".

"Si vous ne faites que 2.000 à 3.000 pas par jour, essayez d'en ajouter 1.000: cela représente seulement 10 à 15 minutes de marche légère réparties sur la journée", a-t-il fait valoir.

Pour lui, les messages de santé publique doivent cesser de viser la "perfection", et mettre l'accent sur le fait que même une petite augmentation de l'activité physique peut faire une grande différence.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande au moins 150 minutes d'activité physique modérée à intense par semaine.

